



C'EST PLUS INVITANT AINSI. — Une première couche d'asphalte a enfin été posée devant la façade du Centre récréatif d'Asbestos. Les habitués de l'aréna seront sans doute très heureux de constater cette amélioration obtenue grâce à la ville d'Asbestos. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

A Windsor, bientôt

Fête organisée en l'honneur de Doran Doucet junior



Doran Doucet jr sera bientôt fêté à Windsor.

WINDSOR, (AT) — Deux organismes de Windsor ont décidé d'offrir une fête à un jeune sportif local qui fait sa marque à l'extérieur tout en étendant le nom de Windsor en dehors de la région immédiate. Les Chevaliers de Colomb et le club de golf Canada Paper préparent cette fête à l'intention de Doran Doucet Jr.

Un comité conjoint fait de représentants de ces deux organismes vient d'être mis sur pied. Les co-présidents en sont MM. Robert Poudrier, Grand-Chevalier des Chevaliers, et Normand Allard, du club de golf local. M. Bernard St-Martin a accepté la trésorerie de cette organisation.

Les différents directeurs sont MM. Aimé Duval, James Beattie, John Buttler, Jean-Pierre Noël, Jacques Millette, André Ayoite, Herman Cooley, Guy Lafond, Roberval Martineau et Marcel Durand.

Doran Doucet n'est âgé que de 18 ans et la province de Québec se tourne déjà vers lui avec espoir. Lors du dernier tournoi junior canadien qui mettait en opposition le Québec contre l'Ontario, il s'était rendu en semi-finale.

Doran Doucet jr joue du golf depuis l'âge de 13 ans. Il a pris part à une première compétition provinciale à l'âge de 15 ans dans le calibre juvénile.

Les deux dernières années l'ont vu évoluer dans l'équipe du Québec lors des tournois junior canadiens mettant en opposition le Québec contre l'Ontario.

Cette fête sera tenue le 9 octobre au club de golf Canada Paper. Toute la population est invitée à y participer. On comptera d'ailleurs de nombreux invités dans le monde du golf provincial comme dans les autorités des différents milieux de Windsor.

Rencontre dimanche prochain

St-Barnabé et Danville dans la grande finale régionale de tennis

ASBESTOS, (JD) — La finale régionale de tennis, réservée aux joueurs masculins fréquentant le cours secondaire ou l'équivalent, opposera les équipes de St-Barnabé d'Asbestos et Danville sur les courts de St-Barnabé.

Cette rencontre sera disputée dimanche à compter de 2 heures. Deux surprises ont été enregistrées cette semaine dans le tournoi alors que les deux équipes favorites du tournoi ont subi l'élimination.

Jean Nadeau et Jacques Le-roux, de St-Barnabé, sont passés en finale en éliminant le duo Guy Drapeau et Denis Fugère, de St-Isaac Jozues d'Asbestos, par le compte de 4-6, 6-4 et 6-4. Les perdants avaient pris une confortable avance de 4-1 dans le deuxième set lorsque leurs adversaires ont entrepris une poussée

vertigineuse.

La grande surprise de cette compétition a été la défaite encaissée par l'équipe Marcel Gosselin et Louis Boisvert, de St-Aimé, aux dépens de René Desharnais et Laurent Proulx, de Danville. Les Danvillois l'ont emporté 4-6, 9-7 et 6-2. Gosselin et Boisvert avaient été établis grands favoris pour remporter le tournoi.

Les trophées qui seront remis aux champions sont fournis par l'Association de Tennis d'Asbestos et l'Œuvre des Terrains de Jeux. Le président de l'Association, Jacques Vincent, et le curé de la paroisse St-Barnabé, l'abbé Lucien Poulin, ont organisé conjointement le tournoi.

Les simples Par ailleurs, M. Vincent in-

forme les intéressés que les garçons ont jusqu'à dimanche soir pour s'inscrire au tournoi des simples. En s'adressant à M. Vincent au Tél. 879-5780, on est prié de bien signifier la paroisse représentée par chacun. Une compétition sera mise sur pieds dans chaque paroisse afin de connaître le champion qui s'attaquera ensuite aux vainqueurs des autres paroisses.

D'autre part, un tournoi semblable, pour les filles, débutera samedi à St-Camille. L'équipe formée de Louise Delorme et Claudette Desrochers, de St-Barnabé, se mesurera à l'équipe Carole Geoffroy et Françoise Royer, de St-Camille.

Une autre équipe d'Asbestos est inscrite à cette compétition.

Accord des contribuables pour la nouvelle ligne d'adduction d'eau potable

Bromptonville demande ordonnance pour hâter les travaux de construction

Dans les caves, à Cookshire

La ville non responsable des dégâts causés par les refoulements d'égouts

COOKSHIRE, (A. Ross) — La ville de Cookshire ne se tiendra plus responsable, à l'avenir des dégâts causés par les refoulements d'égouts dans les caves.

Cette décision du conseil vient d'être mise en vigueur par l'adoption d'un nouveau règlement municipal, adopté en vue de protéger la ville contre d'éventuelles poursuites du genre.

Depuis quelques années, la ville a été obligée de payer des dommages subis par des propriétaires de la ville, parce qu'aucun règlement ne régissait ce domaine.

À l'avenir cependant, tout résident qui ne posséderait pas de soupape de sécurité dans son système d'égouts, devra absorber lui-même ses dommages, puisque le règlement municipal vient d'être accepté, pour rendre cette installation obligatoire.

BROMPTONVILLE, (par André Therrien). — Lors de l'assemblée publique d'information, tenue hier soir à Bromptonville, les citoyens ont acquiescé à la demande de leurs représentants à la table du conseil de demander une ordonnance de la Commission municipale de Québec pour hâter le début des travaux de la nouvelle ligne d'adduction de l'eau potable de la municipalité. On espère pouvoir commencer ces travaux dès le premier jour d'octobre.

Lors de cette assemblée publique, les contribuables ont posé certaines questions aux édiles en regard de l'emprunt consenti en vue du loisir et qui dort encore en banque.

M. Louis-Georges Carignan, ingénieur de la firme Côté, Lemieux, Carignan et Royer, assistait à cette assemblée d'information pour donner quelques détails sur la conduite actuelle et sur celle projetée, objet de cette réunion.

La nouvelle ligne aura une longueur totale de 25,700 pieds. Le diamètre de la ligne partira de 14 pouces pour se rendre enfin au réservoir de la municipalité avec un diamètre de 6 pouces en passant par des étapes de 12 pouces. La nouvelle conduite d'adduction évitera de répéter l'expérience du barrage Bourget. Le tuyau sera fermé sur toute sa longueur.

aurait alors possibilité d'ajouter un système de pompe pressurisée sur la ligne.

Ces travaux exigent un emprunt de \$290,000. Il faut cependant tenir compte du fait que la ville a déjà reçu l'approbation d'un emprunt de \$25,000 pour fins d'aqueduc qui n'a pas encore été dépensé et qui s'appliquera à ces travaux en plus de ce \$290,000. En effet, en août 1964, on avait voté le règlement 275 qui autorisait la construction d'une longueur de 4,200. Ces travaux n'ont pas été entrepris et les obligations n'ont pas été lancées sur le marché.

En ce qui concerne le financement de ces travaux, il semble certain que le gouvernement versera une somme de \$8,000 par année durant cinq ans pour amortir le \$290,000 et un montant total de \$4,500 sur le premier règlement de \$25,000, à la condition que ces travaux soient terminés le 1er avril 1966.

Le \$15,000 de l'OTJ

Un contribuable, M. Edgar Boucher, personnalité bien connue à Bromptonville, a encouragé les édiles à verser au règlement d'emprunt no 282 de \$290,000 le montant de \$15,000 gardé en banque en vertu du règlement d'emprunt 275 qui avait été voté pour fins d'aménagement de loisirs aux jeunes. Les édiles s'y sont refusés se réservant cette somme à l'organisation de loisirs, telle que prévu dans le règlement 275.

Adoption du 282

Après quelques délibérations les contribuables ont donné leur assentiment au conseil et l'ont encouragé à demander une ordonnance pour hâter le règlement 282. Les édiles avaient voulu procéder ainsi pour ne pas imposer leur volonté à la population. En cas de refus de la part de l'assistance à cette assemblée publique, on aurait demandé un référendum.

Aussitôt après cette assemblée, le conseil se réunissait pour voter le No 282.

Le carnet d'Asbestos

ASBESTOS, (JD) — Des cours de culture physique pour les dames débuteront à Asbestos le 21 octobre prochain, sous l'égide de l'OTJ. Les intéressés peuvent s'inscrire auprès de Mme Ernest Lauzon.

Les membres de la Brigade ambulancière St-Jean d'Asbestos poursuivent leur sollicitation chez la population. Les besoins sont urgents.

Les membres du bureau de direction de la Jeune chambre se réuniront à nouveau ce soir à la Bibliothèque. Incidemment, la campagne de recrutement se poursuit et l'on espère atteindre l'objectif de 100 membres. Tous les directeurs disposent de cartes de membres.

La prochaine fin de semaine marquera la fermeture officielle des activités du club de golf d'Asbestos pour la saison.

Le club de balle-molle Beaudoin de Danville, a décroché le championnat des séries éliminatoires en l'emportant sur les Chevaliers. La série a pris fin de façon dramatique lorsqu'un joueur des Chevaliers frappa l'objectif. Le Beaudoin menait tout de même par 10-1 à la cinquième manche.

"Monsieur Carnaval", Michel Daoust, de Danville, sera honoré lors d'une soirée récréative samedi soir au Mar Lodge de Danville. Les anciennes duchesses sont particulièrement invitées.

Les cours de perfectionnement donnés aux adultes le soir à l'École de Métiers d'Asbestos débuteront le 4 octobre, date à laquelle sont convoqués pour 7 heures p.m. tous les élèves inscrits. Plus d'une trentaine de spécialités sont offertes aux adultes ainsi qu'aux garçons et filles. Afin de favoriser l'inscription, les bureaux du secrétaire de l'école seront ouverts de 7 heures p.m. à 9 heures p.m. tous les soirs du 27 septembre au 4 octobre excepté le samedi et dimanche.

Le bureau de direction de la Chambre de commerce de Danville doit se réunir ce soir à compter de 8 heures à la salle de l'hôtel de ville afin de jeter les bases d'un programme d'activités en prévision de la saison. Il y aura élections.

On nous prie de préciser qu'il s'agit de la ville d'Asbestos et non la compagnie Canadian Johns-Manville qui doit exproprier M. Antonio Hamel.

Une grande initiation Aramis se déroulera à Asbestos, dimanche.

Satisfaction du maire Beauchesne

Toutes les résolutions faites par les membres du district St-François ont été acceptées

ASBESTOS, (JD) — Le maire d'Asbestos, Me J.-M. Beauchesne, s'est dit très heureux du fait que les ré-



Me J.-M. Beauchesne

solutions présentées par l'Association des cités et villes du district St-François avaient toutes été acceptées au congrès de l'Union des municipalités dont le congrès annuel vient de prendre fin à Montréal.

Me Beauchesne a été élu à l'Administration de l'Union des municipalités pour la région no 7 qui comprend les villes de Cookshire, East Angus, Scotstown, Asbestos, Bromptonville, Richmond, Windsor, Sherbrooke, Coaticook et Magog.

"La décision de diviser la province en 20 régions nous réjouit car l'Association des cités et villes du district avait moussé ce projet", a-t-il dit. La préparation des diverses résolutions présentées au Congrès a été effectuée en équipe ce qui explique un peu la rapidité avec laquelle elles ont été endos-

Cookshire participera encore au programme de travaux d'hiver

COOKSHIRE, (A. Ross) — Pour une troisième année consécutive, la ville de Cookshire participera cette année, au programme de travaux d'hiver, en vue de combattre le chômage saisonnier.

Un avis de motion vient en effet d'être présenté à cette fin, par un conseiller, et le règlement prévoyant le programme de travaux doit être inessamment préparé pour adoption lors d'une prochaine réunion régulière.

L'an dernier, la ville avait participé à ce programme et les travaux avaient amené

une dépense de \$11,500 en salaires. Ce montant était sujet à subventions de la part des gouvernements fédéral et provincial, ne laissant à la ville qu'une somme de \$1,150 à absorber.

Le programme de cette année n'ayant pas encore été établi, il est impossible de prévoir quel montant il apportera en salaire aux chômeurs de l'endroit, mais on prévoit que le programme pourrait probablement être presque aussi important que par les années passées.



CA NE PLAÎT PAS À TOUT LE MONDE. — Le stationnement est désormais "interdit" le long de l'école St-Aimé, rue Lebel, décision qui ne plaît pas aux professeurs. La Sûreté municipale a émis ce règlement afin de faciliter le passage aux camions et aux autobus. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

Entre Windsor et Bromptonville

Collision sur la 5: deux blessés

WINDSOR, (AT) — Deux automobilistes ont été impliqués dans une collision hier soir, sur la route 5, à la hauteur du 15e rang de Windsor, entre Windsor et Bromptonville. Les deux automobilistes ont dû être hospitalisés.

Les blessés, en l'occurrence les deux conducteurs et seuls voyageurs des deux automobiles, sont MM. Bruno Lavoie, de Windsor, et Marcel Deguire, de Bromptonville. Ils sont respectivement âgés de 33 et 28 ans. M. Lavoie souffre de blessures à la bouche et à une cheville. Il a été hospitalisé à l'hôpital St-Louis de Windsor. Quant à M. Deguire il s'est cassé une jambe et a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

L'accident s'est produit alors que M. Deguire sortait du rang 15 pour prendre la rou-

te no 5. Il a été happé au passage par M. Lavoie qui circulait de Bromptonville vers Windsor.

Le véhicule de M. Deguire est considéré comme perte complète. Quant à M. Lavoie, il aurait subi des dommages matériels de \$1,000.

Les constatations ont été effectuées par la Sûreté provinciale, bureau de Richmond,



FAUCHAGE SUR LA 5. — Deux automobilistes ont été impliqués dans une collision sur la route no 5, hier soir. L'accident est survenu alors qu'un conducteur conduisait son véhicule depuis un rang à la route no 5, et que l'autre véhicule circulait dans la direction Bromptonville-Windsor. Cette voiture, celle de M. Marcel Deguire, de Bromptonville, a été considérée comme perte totale. Les deux conducteurs ont été légèrement blessés. (Photo La Tribune, par André Therrien)

La Jeune chambre d'Asbestos est à la recherche de gouverneurs

Initiative dans la paroisse St-Barnabé

Grande vente de pommes...

ASBESTOS, (JD) — Le Comité de loisirs de la paroisse St-Barnabé lancera, dès vendredi soir, une grande vente de pommes qui doit durer trois jours. Le président, M. Hervé Pérusse, a fait savoir hier que l'achat d'un nouvel équipement pour les joueurs de hockey des équipes Mosquitos, Pee-Wee, Bantam et Midget de cette paroisse, pousse le comité à réclamer l'appui financier de la population.

Vendredi soir, entre 5 heures et 6 heures p.m., on fera appel à la générosité des automobilistes qui circulent sur

la rue Manville. La Sûreté municipale a accepté de prêter son concours pour la réussite de cette organisation.

Samedi matin, un jeune joueur de hockey accompagné d'une jeune fille du club 4H passeront à chaque demeure pour tendre la main. La sollicitation sur la rue Manville reviendra dimanche.

D'autre part, le Comité de loisirs de St-Barnabé a retenu les services du Grand Anthony, magicien réputé, pour donner un spectacle le 30 octobre.

ASBESTOS, (JD) — La Jeune chambre d'Asbestos est maintenant à la recherche de gouverneurs.

Le président de l'organisme M. Denis Bellefleur, a déclaré hier que la direction espérait recruter une douzaine d'hommes conscients de leur rôle de "leader" et assez magnanimes pour vouloir en faire bénéficier la jeune société. Ces gouverneurs sauront sûrement faire profiter les jeunes de leur expérience et de leurs conseils.

"Ces gouverneurs, a ajouté le président, seront invités à donner leur opinion et à participer à certaines activités sociales et culturelles du mouvement". À la suite d'un premier sondage, la réponse semble favoriser cette nouvelle initiative.

Un souper-rencontre leur a déjà été réservé pour le mois d'octobre de même qu'une large participation aux comités des Affaires publiques et des Activités économiques. M. Bellefleur a manifesté l'espoir de faire connaître à la population les noms des membres-gouverneurs dès le début du mois prochain.

"S'il fallait qu'il ne s'en trouve au moins dix de ces adultes conscients de leurs responsabilités, que resterait-il pour notre municipalité", a conclu M. Bellefleur.

Chronique municipale

COOKSHIRE, (AR) — La ville de Cookshire vient de décider d'adhérer au nouveau Comité économique régional, qui vient d'être formé à Sherbrooke.

À la suite de cette acceptation, le conseil municipal de l'endroit a désigné le maire, M. le Dr Denis St-Jacques, ainsi que M. Jean-Paul Dione, un conseiller, comme représentants de la ville auprès du comité.

Abonnez-vous à La Tribune

Pour le grand Drummondville

La Chambre de commerce de Drummond veut hâter la création d'un plan directeur d'urbanisme



CANDIDATURE. — L'échevin Philippe Bernier a fait part hier matin devant les journalistes et quelques-uns de ses partisans qu'il briguerait les suffrages à la mairie de Drummondville. Le candidat est ci-dessus entouré de MM. Louis-G. Vigneault et Antonio Baril, un ex-échevin de la cité.

L'échevin Philippe Bernier sera lui aussi candidat à la mairie

DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Philippe Bernier, homme d'affaires de la rue Wood, échevin au siège no 1 du quartier no 1 depuis mai 1962, briguera les suffrages à la mairie de Drummondville, le 6 octobre prochain.

M. Bernier a fait part de sa décision aux journalistes hier matin, en présence de quelques organisateurs.

"C'est pour répondre au désir de la population qui ne veut pas d'une seule candidature à la mairie que j'ai acquisé à la demande des contribuables qui m'ont rencontré lundi soir à mon domicile."

L'échevin Bernier est actuellement président du comité des Travaux publics, au sein du conseil municipal.

Pour lui, trois problèmes majeurs doivent retenir son attention au cours des prochains mois à l'hôtel de ville: le pont de la rivière St-François, la construction du Centre d'art avec les octois promis par les gouvernements provincial et fédéral, la fusion de Drummondville-Ouest.

Campagne

La campagne électorale à la

DRUMMONDVILLE (DB) — Le comité d'urbanisme de la Chambre de commerce de Drummond, dont M. Guy Drouin est le président, est conscient de l'urgence d'un plan directeur d'urbanisme pour le grand Drummondville et ses membres ont l'intention de se mettre résolument à la tâche pour présenter les recommandations nécessaires aux conseils municipaux concernés.

Ces recommandations, note-t-on, seront basées sur des faits précis et des statistiques; au surplus, elles seront préparées avec l'aide d'experts en la matière. Un des premiers pas du comité sera de rencontrer M. André Lanouette, urbaniste-conseil de la cité de Trois-Rivières,

qui, par son expérience, pourra guider les efforts des membres du comité en vue de la réalisation de ce projet d'envergure.

Au cours de la prochaine assemblée générale du 4 octobre, le président, M. Drouin, a l'intention de soulever plusieurs points précis, tels que le problème des numéros de maisons, le nom du Boul. St-Joseph, le démenagement de la piste de courses, etc.

Depuis tant d'années qu'il est question d'un plan directeur d'urbanisme, il est devenu impérieux de solutionner ce problème.

Les collaborateurs de M. Drouin sur cet important comité sont MM. Jules DuPuy, Albert Faucher, Jean Moreau, L.W. Ball et Jean-Maurice Lemaire.

Comité de recherches économiques formé à la Chambre de commerce

DRUMMONDVILLE, (RB) — Un nouveau comité a été formé au sein de la Chambre de commerce du comté de Drummond: il s'agit du comité des recherches économiques, formé des membres suivants: M. Charles Hébert, c. a., président; Jacques René De Cotret, c. a., Yvon Dionne, c. a., Lucien Morrissette, vice-président de la Chambre, et Jean Matte, gérant de la Banque Canadienne Nationale.

Le programme d'action du comité a déjà été tracé: ainsi les recherches du comité porteront en premier lieu sur les ventes en détail dans le grand Drummondville dans le but de faire des suggestions aux hommes d'affaires à la suite de comparaisons qui seront faites avec d'autres centres de même importance que Drummondville.

Est-ce que Drummondville obtient sa part du marché des ventes en détail? Si oui, de quelles façons cette part pourrait être augmentée; si non, quelles en sont les causes et les remèdes à suggérer? Ce travail ne peut se faire qu'à l'aide de statistiques bien précises et ce sera l'oeuvre du comité de les établir.

Promotion touristique

D'autre part, les membres du comité de promotion touristique, sous la présidence de M. Grégoire Mercure, rencontreront à Montréal M. Jacques Bélanger, en charge de la division du logement à l'Expo 1967, et M. Fonck, du département des Relations extérieures.

Le président du comité donnera un communiqué à la presse à la suite de cette rencontre.

Enfin, on désire noter que M. Lucien Morrissette, vice-président de la Chambre, sera le délégué officiel de cet organisme lors de la visite de l'Hon. Pierre Laporte, vendredi, le 24 courant.

On sait que le ministre des Affaires municipales parlera de la fusion des municipalités, sujet qui intéresse de façon particulière la Chambre de Commerce.

Mairie et échevinage

Pas d'élections en même temps le 13 octobre

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Même si MM. Raymond Leneau et Philippe Bernier donnaient leur démission lundi prochain au conseil municipal, il ne pourrait y avoir élections à la mairie et à l'échevinage, en même temps le 13 octobre, les délais légaux étant maintenant expirés.

Ce sont les renseignements obtenus hier par La Tribune, du greffier de la cité, M. L.-P. Langevin.

D'ailleurs, dans le cas d'échevins qui se présentent à la mairie et qui ne quittent pas la vie municipale, il n'est pas besoin pour le conseil d'accepter la démission des intéressés. Le maire-suppléant n'a qu'à décréter la date des élections pour combler la ou les vacances.

La démission doit être présentée et acceptée au conseil, quand un échevin quitte pour de bon la scène municipale. Dans le cas de MM. Leneau et Bernier, la démission pourrait donc être donnée en principe, le 6 octobre seulement, lors de la mise en candidature à la mairie. Les élections devront être tenues dans les trente jours qui suivent, pour le siège vacant.

Nouvelles en bref

Reprise des activités au Richelieu

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le club Richelieu Drummondville reprend demain soir (jeudi) ses activités régulières.

Le R. P. Harry Smith, missionnaire au Chili, sera le conférencier.

Me Gérard Fradet présidera comme à l'accoutumée.

Réouverture d'un nouveau motel

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les frères Fortin ont accueilli quelques échevins et membres d'associations de Drummondville, de même que les journalistes, à un déjeuner qui marquait hier matin, la réouverture de leur nouveau motel, au rond-point de Grantham-Ouest, près de la route Trans-Canadienne.

Le principal sujet de discussions a porté évidemment sur les élections à la mairie de Drummondville.

Ca bouge à la CSN!

DRUMMONDVILLE, (RB) — Au début de cette semaine, 75 pour cent des employés de la Cie Dominion Dyeing se sont rencontrés pour définir leurs demandes et transmettre aux négociateurs le mandat de transiger en leur nom un nouveau contrat de travail.

Le stationnement autour des locaux du Conseil Central des Syndicats Nationaux devient de plus en plus un problème, vu l'intensité d'action syndicale du dit conseil.

Les activités actuelles sont le début d'une action concertée. Les négociations patronales-syndicales des hôpitaux, Dominion Textile, Dominion Silk, Templeton Spinning, Eagle Pencil, St-François Paper Converters, sans oublier le service d'éducation des adultes, le budget familial, le comité des relations extérieures et le comité féminin, sont autant d'activités qui présagent une nouvelle saison très fébrile.

Anciennes élèves du Pensionnat de Nicolet

DRUMMONDVILLE, (RB) — La présidente de l'Amicale des Anciennes Élèves de l'Assommoir de Nicolet, Rita Gagné, l.l., et son conseil, invitent toutes les anciennes élèves à une rencontre fraternelle au pensionnat, dimanche le 26 septembre, de deux heures p.m. à sept heures p.m., où une messe suivie d'un thé musical sera au programme.

Toutes sont priées d'envoyer leur enregistrement à Mme Solange Doucet-Piamondo, secrétaire, Nicolet.

Selon M. André Lafond, le gérant

Avenir prometteur pour l'usine locale de la Compagnie Edwards

DRUMMONDVILLE, (RB) — L'usine locale de la compagnie Edwards de Canada, qui opère à Drummondville depuis quelques mois seulement, connaît un rythme de développement qui permet de croire que, d'ici un an, ses effectifs ouvriers seront presque doublés.

C'est là ce qu'a déclaré le gérant de cette compagnie, M. André Lafond, lors d'une courte causerie prononcée devant les membres du Club d'Administration de la cité de Drummondville.

L'usine fabrique des produits, comme des laboratoires de langues, de chimie et de physique, destinés à l'enseignement. Elle se spécialise aussi dans la fabrication de produits se rapportant à la signalisation sous diverses formes.

"Le marché est très prometteur", a dit M. Lafond. L'usine locale distribue aux États-Unis même, et tout récemment elle a obtenu un contrat de un demi-million de dollars pour la

fabrication d'équipements destinés à des pays étrangers, dans un programme d'aide aux pays sous-développés.

M. Lafond a expliqué que les débuts de la compagnie Edwards remontent en 1872, aux États-Unis. En 1948, une filiale canadienne était ouverte à Montréal, puis transférée en 1952 à Windsor, Ontario. En 1961, la compagnie se fusionne avec General Signal Corporation, si bien qu'aujourd'hui elle fait partie d'un bloc comprenant neuf compagnies et seize usines.

L'usine locale embauche à l'heure présente 30 ouvriers; on prévoit que d'ici un an ce chiffre sera porté à 50.

Décès

Mme Siméon Ferland (voir page 27)



CANDIDAT. — M. Raymond Leneau, échevin au siège no 2 du quartier no 2, est félicité par deux de ses organisateurs, MM. Donat Laplante et Denis Rainville, après avoir accepté de se porter candidat à la mairie de Drummondville le 6 octobre prochain.

Former les jeunes en prévision de l'an 2,000

L'éducation, c'est l'obligation pour l'adulte d'agrandir ses qualités de coeur et d'esprit (M. Michel Giroux)

DRUMMONDVILLE, (RB) — Le caractère profond des réformes suggérées au chapitre de l'enseignement primaire et secondaire est motivé par le fait qu'il importe de préparer l'enfant d'aujourd'hui à l'an 2,000.

Selon M. Michel Giroux, secrétaire de la Commission d'enquête Parent, des progrès étonnants vont transformer le monde au cours des prochaines années, et du même coup vont changer l'homme. Or, rien n'importe plus aujourd'hui que d'adapter les jeunes à cette vie nouvelle qui s'ouvrira à eux lorsqu'ils seront adultes.

Préparation difficile

Alors que dans le monde entier s'aggrave le problème de la criminalité, que la paix du monde est menacée, que le chiffre de la population s'accroît à un rythme vertigineux, que la faim, la soif, la maladie, l'automatisme constituent des

fléaux de plus en plus menaçants contrebalancés toutefois par des progrès techniques, où sature l'homme de l'an 2,000, s'il n'a pas la formation intellectuelle appropriée pour survivre dans un monde qui, de plus en plus, deviendra plastique, stéréotypé, mécanique, fragile?

Certes, il est difficile de préparer nos fils en prévision d'un monde que nous ne connaissons pas. Mais là réside précisément, dans ce sacrifice absolu, le vrai sens de l'éducation, qui est "l'obligation pour l'adulte d'agrandir ses qualités de coeur et d'esprit".

M. Giroux estime qu'il faut aux hommes d'aujourd'hui "préparer des Martiens, qui ne seront pas des robots". C'est le défi le plus grand qui ait été jamais lancé aux parents et aux enseignants, car il exige d'eux de renier l'enseignement qui fut le leur.

L'homme de l'an 2,000 devra être le plus humaniste

de tous les hommes des autres époques. Sa civilisation en sera une de loisirs, dans laquelle il pourra s'épanouir le plus. Pour cela, toutefois, il faut le bien outiller, l'armer de courage et de discipline, lui inculquant une variété de goûts et de connaissances.

"Le rapport Parent, a-t-il dit, a voulu mettre toutes les chances du côté des jeunes. Il ne rejette pas le passé, mais constate qu'il est loin."

La responsabilité des parents, devait-il ajouter, est de réaliser notre temps et de comprendre l'avenir.

Cette intéressante causerie de M. Giroux a été prononcée devant les membres du Club d'Administration Industrielle de la cité de Drummondville, fortement impressionnés de constater dans quelles perspectives ont agi les commissaires de la Commission Parent en réformant le système d'enseignement du Québec.



LE RAPPORT PARENT. — Nombreux ont été les membres du Club d'Administration Industrielle de la Cité de Drummondville qui ont assisté au premier souper de la nouvelle période d'activités. Pour cette circonstance, un conférencier de marque avait été invité. M. Michel Giroux (au centre), secrétaire de la Commission d'enquête Parent, a su intéresser son auditoire par des observations justes. On le voit ici en présence de M. Jean-Claude Banville, vice-président du club chargé des relations extérieures (à gauche) et de M. Marc Ruel, le président.

Espoirs sérieux nourris à cet effet

Deux nouvelles industries avant la fin de l'année?

DRUMMONDVILLE — Le comité de promotion industrielle de la Chambre de Commerce de Drummond, en collaboration avec M. L.-G. Groom, agent industriel de la Cité, a travaillé d'arrache-pied au cours de la semaine dernière pour intéresser quelques nouvelles compagnies à venir s'établir à Drummondville.

Les résultats ne sont peut-être pas tangibles, puisque seule une compagnie, la Canada Valve & Hydrant, a annoncé officiellement la construction d'une usine sur le terrain industriel Janelle. Il semble cependant qu'il y ait lieu d'espérer qu'avant la fin de cette année, ou une deux importantes compagnies annonceront leur venue officielle dans nos murs.

M. Pinaré en Europe

On sait que l'hon. Bernard Pinaré est actuellement en Europe, et qu'il cherche de son côté à établir des contacts profitables pour Drummondville. D'autre part, M. George Hagerty, président du comité industriel, et M. L.G. Groom sont actuellement en voyage et doivent avoir des rencontres très importantes au cours des prochains jours.

Quels seront les résultats de ces démarches, nul ne le sait. Il faut tout de même espérer que ces rencontres n'aient pas été vaines et que le travail sérieux qui se fait dans le domaine industriel profitera à toute la population de la région.

La Jeune chambre accueillera des membres féminins dans ses rangs

DRUMMONDVILLE — La Jeune chambre de Drummondville tient présentement sa grande campagne de recrutement, puisque diverses commissions ont été formées de façon à satisfaire les goûts de chacun. Parmi ces diverses commissions, on note, la commission de l'amélioration de la communauté qui englobe le regroupement municipal, la commission des activités économiques qui englobe le système économique lui-même et la solidarité économique, la commission des activités de jeunesse, la commission de formation et perfectionnement ainsi que plusieurs commissions administratives tel que:

recrutement, journal, publicité, relations extérieures, etc.

La chambre locale entreprend sa 26e année de fondation. Tous ceux que les affaires de la communauté intéressent, sont invités à devenir membres d'un mouvement qui se dévoue à la cause et qui en même temps apporte à chacun de ses membres une formation nouvelle.

Le grand responsable du recrutement M. René Houle, 1er vice-président, se fera un plaisir de fournir aux intéressés les informations nécessaires pour devenir membre de la Jeune chambre de Drummondville.

En l'honneur des fondateurs et des pionniers

Impressionnante cérémonie au cimetière de la rue Marchand

DRUMMONDVILLE, (RB) — Une impressionnante cérémonie se déroulera dimanche au cimetière de la rue Marchand, alors que des hommages postumes seront rendus aux fondateurs et pionniers de la cité de Drummondville.

La cérémonie religieuse débutera à trois heures par la récitation du chapelet par Mgr Alphonse Demers, doyen des curés de la ville. Auparavant, vers 2 h. 30, une parade des corps publics se mettra en marche du collège St-Frédéric par les rues Girard, Lindsay, Marchand, jusqu'au cimetière.

L'abbé Paul-Emile Soly, curé de la paroisse Saint-Pierre-Liens de Montréal, le 17e fils de Drummondville à être élevé au sacerdoce, prononcera l'allocution de circonstance.

Par la suite, les membres de l'Harmonie de Drummondville offriront une pièce musicale, pendant que les membres du conseil municipal déposeront une couronne de fleurs sur la tombe des anciens maires inhumés au cimetière.

Les chœurs paroissiaux entonneront également le chant du libéra; l'officiant sera le chanoine Charles-Edouard Brassard, curé de St-Frédéric.

Parmi les corps publics qui participeront au défilé, on signale notamment les Chevaliers de Colomb, 4e degré, les Zouaves pontificaux et les cadets-nouveaux de la paroisse St-Simon, les porte-drapeaux des ligues du Sacré-Coeur, la Garde d'honneur de la paroisse St-Joseph, le corps ambulancier St-Jean, la Gendarmerie de Drummondville, etc.

La population toute entière est invitée à se joindre à ces célébrations commémoratives.

Jacques Adhémar fut le premier à rendre l'âme

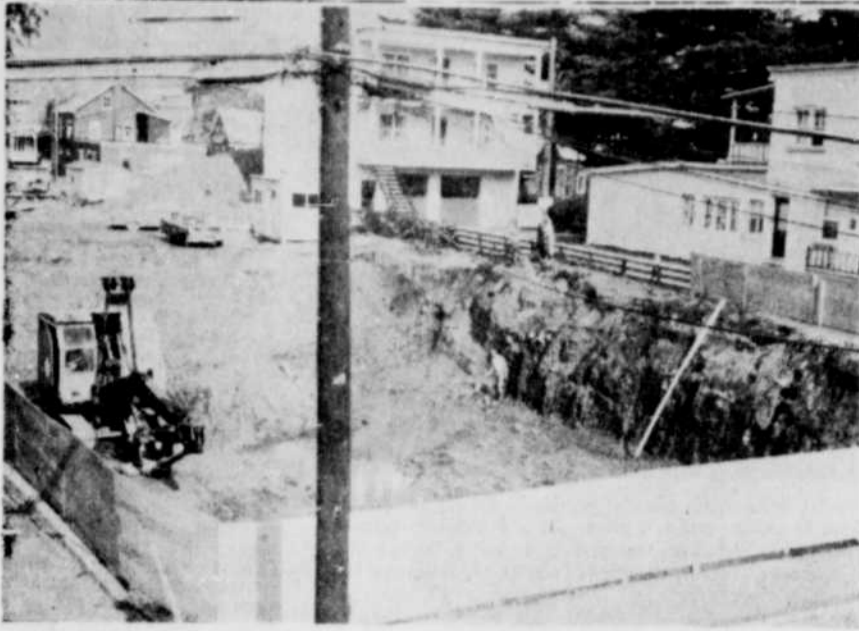
DRUMMONDVILLE, (RB) — Le premier décès connu à Drummondville est celui de Jacques Adhémar, survenu le 4 novembre 1822. Mme Marie-Louise Dorion, veuve de Louis Brassard, est la deuxième citoyenne de Drummondville à avoir rendu l'âme, le 12 février 1825.

Dans les registres du temps, on relève les écritures suivantes se rapportant au décès de Jacques Adhémar: "Le 7 novembre mil huit cent vingt-deux, par nous prêtre, soussigné, curé de La Baie, a été inhumé dans l'église de Drummondville du côté de l'Évangile le corps de Jacques Adhémar, écuyer capitaine de milice du lieu ici devant capitaine dans le corps des Voltigeurs Canadien, époux d'Appoline Aurot, décédé le quatre du courant âgé de quarante huit ans et neuf mois, muni des sacrements de l'Église. En présence de l'inhumation Joseph-Maurice Lamothé, son cousin germain, Jean-Louis Plovard capitaine à demi, payé du Régiment de l'Artillerie, Frédéric Georges Hériot, "Lieutenant-Colonel dans l'armée, Baril, Morin, Charles Lemire qui ont signé avec nous.

F.G. Hériot, Lt-Colonel Fournier, curé



L'ABBE PAUL-EMILE SOLY, curé de la paroisse St-Pierre-Liens de Montréal, le 17e fils de Drummondville à recevoir la plénitude du sacerdoce, prononcera l'allocution de circonstance à trois heures dimanche le 26 septembre lors du pèlerinage au cimetière de la rue Marchand. L'abbé Soly est un orateur-né. Depuis ces dernières années, on l'entend comme prédicateur à la neuvième de Notre-Dame-Du-Cap.



LES TRAVAUX ONT DEBUTE. — Les travaux de construction à la Caisse populaire Ste-Victoire de Victoriaville ont débuté tel que prévu. Cette photo laisse cependant voir les besoins prochains de dynamite pour poursuivre les travaux. C'est la deuxième Caisse populaire à ouvrir un local à Victoriaville; également, c'est la deuxième construction moderne.

D'ici quelques jours

Mise sur pied de brigades scolaires dans toutes les écoles primaires

Reporter aux aguets

Par J.-ALPHEE GAGNE

VICTORIAVILLE (MR) — M. Jean Roy, (Monsieur Yé Yé '63) chez les Richelieu semble confiant face au grand concours d'orchestres qui sera présenté le 1er octobre prochain au Centre catholique, de Victoriaville. Cette activité fait partie du grand gala de charité pour l'Enfance malheureuse des Bois-Francis.

Le gala du club de presse Louis Francoeur promet beaucoup de surprises... C'est une initiative qui en surprendra plusieurs. Les membres de l'information à Victoriaville et dans les Bois-Francis sont donc heureux de cette présentation qui devrait plaire.

Le junior "B" s'organise très bien en notre ville. Pierre Roux fait du beau travail et il ne semble pas ignorer les journalistes... Assez régulièrement, les journalistes ont une conférence de presse... La population est donc renseignée.

La CML a encore siégé hier soir. Cet organisme fait du magnifique travail depuis quelques mois...

Les Marquis de Victoriaville ont très bien figuré lors de la présentation du grand gala d'orchestres qui avait lieu en fin de semaine dernière à Drummondville.

Il y a conférence de presse ce soir à 9 h. 30 p.m. au manège militaire de la rue St-Georges, à Victoriaville. Elle a été convoquée par M. Clément Cantin, président de l'Association libérale fédérale pour le comté Drummond-Arthabaska.

Les automobilistes sont cordialement invités à participer très activement à la grande caravane de sécurité routière qui débute à Victoriaville, le 23 septembre courant sur les terrains près de la station radiophonique locale.

Michel Trahan, anciennement annonceur à Victoriaville, a participé en fin de semaine à Drummondville à un concours d'orchestres qui a connu beaucoup de succès. C'est ce qu'on appelle être réellement dans le vent.

Chronique scolaire

VICTORIAVILLE (ML) — M. Jean Gilles Jutras, le secrétaire de la Fédération des Commissions scolaires, a proposé aux commissaires de Victoriaville de décorer l'un de leurs membres, M. J. Rodolphe Houle, qui est à l'emploi depuis plus de 38 ans, lors du prochain congrès des Commissions scolaires, à Montréal, à la mi-octobre.

Le concierger de l'Académie, qui a la responsabilité de 11 classes, a demandé qu'un transfert lui soit accordé. Le concierger, M. Albert Charland, désire que la responsabilité de l'entretien des 7 écoles rurales lui soit accordée. Il n'y aurait aucun avantage selon les commissaires car le préposé à l'entretien aurait le même nombre de locaux à entretenir et de plus il devrait faire constamment la navette d'une école à l'autre.

Les commissaires ont demandé qu'un enfant qui n'a pas l'âge minimum pour aller à l'école soit retourné chez lui aussitôt que possible. L'enfant avait présenté un faux baptême à l'entrée des classes.

La soeur responsable de l'enseignement des travaux manuels a présenté une requête aux commissaires. Elle désirait une machine à coudre qui lui a été accordée. Le deuxième item figurant à la requête a toutefois été refusé; il s'agissait d'une scie à ruban. Un total de \$740 sera octroyé au financement de cette section de l'enseignement cette année.

Un commissaire a suggéré que tous les bâtons de hockey trouvés dans les écoles de la Commission scolaire soient remis aux organisateurs du hockey mineur à Victoriaville.



LE TNM A VICTORIAVILLE. — Au cours du mois prochain, on aura l'occasion d'assister à la représentation de "L'École des femmes" de Molière, par les comédiens du Théâtre du Nouveau Monde. Sur la photographie reproduite ici, on reconnaît Jean Gascon et Louise Marleau qui jouent respectivement les rôles d'Arnold et d'Agnes, dans cette pièce théâtrale.

VICTORIAVILLE (MR) — D'ici quelques jours, toutes les écoles primaires de la ville auront leur équipe respective de jeunes brigadiers scolaires.

Il y aura un total de près de 200 jeunes qui se remplaceront aux points stratégiques des approches de chacune des écoles primaires de Victoriaville; ces brigadiers sont en devoir aux intersections principales dans les environs des écoles, et ils ont pour tâche de surveiller tous les jeunes qui traversent la rue pour se rendre à l'école ou encore retourner chez eux.

Un compte également un certain nombre de brigadiers affectés directement aux élèves transportés par autobus scolaires au cours de la présente année scolaire.

Le nombre de brigades scolaires est d'environ 15 élèves en moyenne par chaque école plus précisément dans dix écoles primaires de Victoriaville.

Il est à noter toutefois que les élèves fréquentant les écoles secondaires n'ont pas ce service, étant donné que ces écoles sont sous la juridiction de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis.

Le constable Guy Bellemaire, qui s'occupe de l'organisation de ces brigades, se joint au directeur de police André Beauchessne pour demander aux automobilistes la plus grande collaboration possible envers ces jeunes brigadiers scolaires.

En marge de la finale à la balle-molle...

VICTORIAVILLE (ML) — Le Service du Bûcheron semble favori pour se mériter les honneurs de la série finale 4 de 7 de la ligue de balle-molle industrielle qui a débuté hier soir, à Victoriaville, suivant les statistiques qui ont été recueillies par les responsables Renaud Paris, durant les séries semi-finale.

"L'École des femmes" présentée en octobre à Victoriaville

VICTORIAVILLE (MR) — Quelques semaines seulement après leur retour de Londres (en octobre), où ils ont participé au Festival des Arts du Commonwealth, les comédiens du Théâtre du Nouveau Monde seront à Victoriaville, avec la représentation de la pièce "L'École des femmes" de Molière.

La représentation de cette pièce classique aura lieu au Collège de Victoriaville, et elle a été organisée par la Société artistique des Bois-Francis, dont M. Omer Vaehon est le président.

"L'École des femmes" est une comédie en cinq actes de Molière, dont la mise en scène est de Jean Gascon. Les décors et costumes sont de Robert Prévost, et la musique de Gabriel Charpentier.

Des comédiens bien connus font partie de la distribution de cette comédie qui ne manquera pas d'attirer une foule considérable au Collège de Victoriaville.

Outre celui de Jean Gascon, on pourra reconnaître le lieu de Louise Marleau, de Julien Genay, de Jean-Pierre Compain, de Denise Morelle, de Léon Hial, de Gabriel Gascon, d'Édgar Fruittier et de Claude Grise.

Décès

Mme Hervé Côté (voir page 27)

Pour équilibrer son budget 1965-66

La Commission a besoin de \$32,299

Par Marcel RIVARD

Victoriaville en bref...

Mme Kirkland-Casgrain à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (JAG) — Au cours du séjour important en notre ville de la clinique de perfectionnement en conduite automobile et d'inspection des véhicules, on attend la visite de l'hon. Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications de la province de Québec. Le ministre doit être de passage à Victoriaville, au cours des trois dernières journées de la clinique. Cette visite devrait normalement être confirmée d'ici quelques jours.

Lumières supplémentaires pour la circulation

VICTORIAVILLE, (JAG) — Plusieurs nouveautés doivent être apportées à la circulation. Notons en tout premier lieu qu'un règlement de circulation qui doit couvrir piétons, automobilistes, cyclistes, etc., est actuellement en préparation pour les autorités de l'Administration Poirier. Ce règlement sera une refonte de tout ce qui existait comme règlement de circulation. Ce nouveau règlement vient à la suite de recommandations du directeur de la Police à Victoriaville, M. André Beauchessne.

Dans le programme qui doit améliorer considérablement la circulation à Victoriaville, l'on note l'installation de lumières au viaduc des rues Jutras, Blvd Carignan et Gamache près de la rivière. Personne n'osera contester cette nouveauté si s'impose naturellement.

Heureuse initiative d'un groupe de jeunes

VICTORIAVILLE, (JAG) — Un groupe de jeunes gens qui l'année dernière ont fait preuve d'initiative en s'occupant de la patinoire St-David semblent cette année encore vouloir répéter leur geste.

Souhaitons que ces jeunes ont pris sur eux la responsabilité d'y aller de l'entretien de la patinoire St-David, à Victoriaville. Lundi soir, ils étaient de nouveau devant les membres de l'Administration Poirier, selon les informations que nous avons eues, dans le but de faire la même demande pour cette année. Devant les succès remportés l'an dernier, ils demandent l'agrandissement de la "cabane" qui doit recevoir les visiteurs. Il apparaît qu'actuellement, ils ont certains troubles lorsque des joueurs visiteurs se présentent là. Ils doivent revenir devant les membres du conseil.

Tout est prêt au Centre sportif

VICTORIAVILLE, (MR) — Le Centre sportif Jean Béliveau de Victoriaville est prêt pour une autre saison de hockey, et il ne reste plus que les machines à faire fonctionner pour que la glace soit faite.

Plusieurs travaux de réparations ont été effectués par le préposé, M. Léopold Grenier; parmi ces travaux, il y a eu un nivellement de la jouaillerie pour la patinoire, et la réparation des bandes.

Le banc des joueurs du club visiteur a changé quelque peu de position, étant un peu plus éloigné du centre de la patinoire; à l'endroit laissé vacant, on a construit un local où sera remis le tracteur servant à nettoyer la glace.

Cédule du hockey mineur au Centre sportif

VICTORIAVILLE, (MR) — Un très grand nombre de jeunes pourront utiliser le Centre sportif Jean Béliveau au cours de la prochaine saison dans les cadres de l'organisation du hockey mineur à Victoriaville.

Les membres de l'organisation qui est maintenant régie municipalement, ont fixé une cédule approximative des clubs qui pourront évoluer. Sur semaine, il y aura hockey de 5 h. 30 à 8 heures p.m.; le lundi, ce seront les rencontres mosquitos et midjet; le mardi, le pee wee et le juvénile; le mercredi, le bantam et le junior; le jeudi, les mosquitos et le midjet; le vendredi, le pee wee et le juvénile; de 8 à 10 heures à m., le samedi, il y aura patinage jusqu'au moment où les patinoires extérieures seront prêtes, et par la suite, il y aura d'autres joutes du hockey mineur.

En marge de la campagne Richelieu

VICTORIAVILLE, (ML) — Les commissaires de la Commission scolaire de Victoriaville ont répondu par un don personnel à la demande qui avait été adressée à la Commission scolaire par les responsables de la campagne de souscription du Richelieu dans le but de venir en aide aux enfants infirmes.

En effet, les responsables de la campagne de souscription ont adressé une lettre à la Commission scolaire leur demandant de participer à la campagne en faisant un don pour cette œuvre. Les commissaires ont répondu que la Commission scolaire ne pouvait pas verser une somme quelconque, cet item n'étant pas prévu au budget.

Il est cependant décidé d'embellir de faire un don personnel qui pourrait venir en aide à la campagne et ainsi compenser pour la demande qui leur avait été adressée en tant que dirigeant de la Commission scolaire. M. Paul Béliveau l'assistant secrétaire-trésorier, a immédiatement recueilli les montants qui seront versés au nom des commissaires lors de la campagne.

Chronique municipale

Par J.-ALPHEE GAGNE

VICTORIAVILLE — Les édiles municipaux ont siégé pendant près de deux heures avant d'épuiser l'ordre du jour, lundi soir. La prochaine rencontre aura lieu le 27; il s'agit d'une réunion d'ajournement qui se tiendra à 8 heures p.m. précises.

Les architectes ont avisé les autorités municipales que tous les travaux avaient été effectués à la construction Rubin Bros Clothiers Ltd, de la rue St-François, à Victoriaville. La balance à payer à F. Bourgeois, \$68,645.25, le sera.

La ville de Victoriaville doit passer d'ici quelques jours le contrat de vente de l'usine Rubin Bros Clothiers Ltd, à cette même compagnie de confection pour hommes et jeunes gens de Victoriaville. D'autre part, la ville doit acheter l'ancien local de la rue Perreault, mais on sait actuellement que ce local sera occupé par la Utex Corporation de Victoriaville. C'est une autre étape importante dans le domaine industriel à Victoriaville.

Le détective Jean-M. Scott et le Sergent Jean Dion, de la Sûreté municipale, n'auront plus à répondre aux appels du département des incendies. Le premier pour son travail et le second considérant qu'il a charge du bureau.

Deux terrains seront vendus sur le parc industriel. Le premier sera au Placage Rustic Limitée, qui opère actuellement sur la rue Degbaré, à Victoriaville. Le second sera à l'usine, toute nouvelle pour Victoriaville, de la Société Chimique Laurentide Inc., qui pourra donner du travail à dix personnes dès les débuts et à 75, avec les projets d'expansion au programme.

Les ingénieurs Martel, Ricard et Roy, de Sherbrooke, ont demandé une somme de \$15,000 sur leurs honoraires pour l'usine de filtration de la rue du Filtré, à Victoriaville.

Le règlement 180 nouvelle série, amendements au règlement 21, nouvelle série, aura son assemblée publique pour une durée d'une heure le 28 courant, soit mardi soir prochain.

Le bail pour location du restaurant au Centre sportif Jean Béliveau a été approuvé par les dirigeants municipaux. Le locataire pour la prochaine année sera M. Lionel Rousseau.

VICTORIAVILLE. — Si la Commission scolaire de Victoriaville veut terminer l'exercice financier 1965-66 sans déclarer un déficit, elle sera dans l'obligation de trouver une somme de \$32,299.03, même si son déficit réel au 1er juillet 1965 était de \$3,809.77 seulement.

Solde au débit au 1er juillet 1963	67,424.94
Moins :	
Déficit consolidé par un emprunt à court terme (3 ans) en 1963-64	67,424.94
	67,424.94
AUSSI	
Déficit 1963-64	35,623.72
Moins :	
Subventions pour déficit 1963-64	35,623.72
	AUSSI
Déficit 1964-65 corrigé	39,989.28
Moins :	
Subvention spéciale — Déficit 1964-65	8,500.00
Solde au débit au 30 juin 1965	\$28,489.28

Exercice financier 1964-65

Revenus s'élevant à \$1,663,441

Dépenses pour le service de la dette : quelque \$500,000

VICTORIAVILLE (ML) — La section service de la dette représente à lui seul 27 pour cent du montant total des dépenses, soit \$2,016,997.24 contracté par la Commission scolaire de Victoriaville au cours de son dernier exercice financier prenant fin au 30 juin 1965.

Ce service de la dette exige

une somme de déboursés de quelque \$500,000.

Les dépenses d'administration générale représentant la somme globale de \$46,239.64 du total des dépenses, et la section dépenses d'administration \$37,108.77. Une analyse de la section traitement académique du rapport détaillé des déboursés montre que \$12,556.18 ont été données à des professeurs suppléants tandis que les professeurs laïques ont reçu un total de \$490,309.88 en salaires.

Les dépenses relatives au personnel et aux élèves se sont chiffrées à \$29,545.26 et les dépenses de transport des élèves à \$15,070.65. Des frais de scolarité ont été payés à d'autres commissions scolaires pour un total de \$505,125.92, et d'autres frais de scolarité divers se sont élevés à \$2,128.90.

\$150,651.94 ont été dépensés pour la maintenance des édifices appartenant à la Commission scolaire et des dépenses d'immobilisation à même le revenu ont été contractées pour un total de \$10,728.63, ainsi que des dépenses diverses au montant de \$1,418.77.

VICTORIAVILLE, (ML) — La Commission scolaire de Victoriaville a enregistré des revenus se chiffrant à \$1,663,441.57 au cours du dernier exercice financier se terminant au 30 juin dernier. Le total des subventions gouvernementales représente la plus grosse part de ces revenus, soit \$802,271.59.

Les revenus de la taxe foncière reçus des particuliers et des compagnies représentent un total de \$648,919.71 et les subventions du gouvernement fédéral tenant lieu de taxes se chiffrant à \$2,091 tandis que les frais de scolarité reçus des parents totalisent \$322 seulement.

Un total de \$33,649 en revenus est enregistré comme venant des autres Commissions scolaires. Les revenus divers, soit les intérêts perçus durant l'année et les loyers collectés de la Commission scolaire régionale, se chiffrant à \$176,188.27.

A-côtés du budget...

VICTORIAVILLE, (ML) — Le bureau de perceptions des taxes a reçu un total de \$64,000 de taxes scolaires depuis le 30 juin dernier jusqu'au 20 septembre soit lundi dernier. Il reste donc la somme de \$136,444.44 à percevoir pour que la somme soit complète.

La Commission scolaire de Victoriaville a reçu une subvention spéciale se chiffrant à \$353,860 ce qui représente 75 pour cent du déficit de 1964-65.

Les revenus de la taxe foncière reçus des contribuables ne représentent que 23 pour cent des revenus de la Commission scolaire durant le dernier exercice financier tandis que les subventions reçues du gouvernement provincial représentent 55 pour cent des revenus et les revenus divers 13 pour cent.

Les livres de classes représentent une dépense de \$10,586.38 ce qui est relativement peu. Le secrétaire académique ainsi que le secrétaire de la Commission scolaire ont déclaré que la dépense se serait chiffrée aux environs de \$8,000 si ces derniers avaient obtenu un peu plus la collaboration des directeurs d'écoles.

La Commission scolaire locale détient un capital immobilisé imposable de \$38,548.275. C'est ce qu'il a été possible d'apporter à la présentation des états financiers au 30 juin 1965.

Huile à chauffage, draperies, peinture et transport des élèves

La Commission accorde des contrats

VICTORIAVILLE, (ML) — Plusieurs soumissions ont été accordées à des contracteurs et marchands locaux lors de la dernière assemblée de la Commission scolaire.

Les premières soumissions accordées concernaient l'huile à chauffage. Le contrat pour la vente d'huile légère a été octroyé à la firme Fédor et le contrat pour la vente d'huile brute a été donné à la maison Marchand.

Des soumissions ont également été accordées pour les travaux de peinture qui s'imposent à l'école St-Amable. Le contrat a été octroyé à Marcel Verville qui était le plus bas soumissionnaire.

Les soumissions pour la pose de draperies dans les bureaux de la Commission scolaire, au bureau d'administration de l'école secondaire des garçons et Ste-Victoire n'ont pas été accordées; elles ont été ouvertes mais les commissaires ont décidé de faire une étude des dites soumissions avant de donner le contrat.

Un contrat pour le transport des élèves a été octroyé à MM. Renald Lamontagne et Rosaire Lajeunesse, deux chauffeurs de taxi de Victoriaville. Le contrat a été accordé au prix de \$1 du voyage à raison de 4 voyages par jour durant toute la saison scolaire.

Après une courte discussion durant laquelle M. Luneau a déclaré ne pas avoir de préférence sur le nom qui devrait être donné à l'école on a décidé de l'appeler St-Albert No 3. Quelqu'un dans l'assistance a demandé s'il existait un personnage célèbre à qui la nouvelle école St-Albert pourrait être dédiée; un autre contributeur présent a déclaré que l'école devrait être nommée en l'honneur du député président de la Commission scolaire.

Une plaque portant le nouveau nom de l'école sera fixée à celle-ci d'ici peu.

Amendes

Veilleux devra verser un cautionnement personnel de \$200 tandis que Rosa a été condamné à une amende de \$100 ou, à défaut de paiement, à un mois de prison.

Vols par effraction : deux jours de prison

LAC-MEGANTIC, (GD) — Gaëtan Rosa et Raymond Veilleux, tous deux condamnés à deux jours de prison après avoir reconnu leur culpabilité à des accusations de vols par effraction commis dans des établissements commerciaux de Lac-Mégantic.

Amendes

Veilleux devra verser un cautionnement personnel de \$200 tandis que Rosa a été condamné à une amende de \$100 ou, à défaut de paiement, à un mois de prison.

L'école Marguerite Bourgeois devient l'école St-Albert No 3

VICTORIAVILLE, (ML) — L'école qui était connue depuis des années sous le nom de Marguerite Bourgeois No 3 a changé de nom pour St-Albert No 3 afin d'éviter que des troubles postaux se répètent comme cela se fait depuis plusieurs mois.

En effet, une autre école porte le nom de Marguerite Bourgeois et les employés de la poste semblent avoir de la difficulté à discerner entre Marguerite Bourgeois No 3 et Marguerite Bourgeois qui sont situées à plus d'un mille de distance. L'une sur la rue Labbé et l'autre sur la route No 20, à la sortie de la ville.

M. Denis Luneau, le secrétaire académique de la Commission scolaire a déclaré qu'il n'était pas facile de savoir à laquelle des écoles étaient adressées les lettres.

Après une courte discussion durant laquelle M. Luneau a déclaré ne pas avoir de préférence sur le nom qui devrait être donné à l'école on a décidé de l'appeler St-Albert No 3. Quelqu'un dans l'assistance a demandé s'il existait un personnage célèbre à qui la nouvelle école St-Albert pourrait être dédiée; un autre contributeur présent a déclaré que l'école devrait être nommée en l'honneur du député président de la Commission scolaire.

Une plaque portant le nouveau nom de l'école sera fixée à celle-ci d'ici peu.

Création d'un fonds industriel de \$50,000 à Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — C'est définitif, Princeville aura son parc industriel et un fond de \$50,000 sera affecté à cette fin. Personne ne s'est présenté pour porter opposition à ce projet soumis à l'approbation des contribuables au cours d'une assemblée publique convoquée à cet effet. Des options ont déjà été prises sur de vastes terrains situés dans l'ouest de la ville entre les voies du CN et l'ancien parcours de la route No 5.

Le maire J. Maurice Talbot et les membres de son conseil ont exprimé leur satisfaction pour cette collaboration manifestée par les contribuables.

Toutes les dispositions sont maintenant prises afin de mettre le plus tôt possible des espaces à la disposition des hommes d'affaires intéressés à construire des usines à Princeville.

(Voir autres nouvelles en page 4)

"HOT-DOG"
Federal
mm délicieux!
UN PRODUIT DE
FEDERAL PACKING INC.
Magog, Qué.

VERRE SOUFLÉ
NOS PRIX SONT DE 35 à 40%
PLUS BAS
QUE N'IMPORTE OU AILLEURS
CADEAUX DE NOCES
AUX PRIX LES PLUS BAS
BIJOUTERIE ALEXANDRE ENR.
339, rue Alexandre—Sherbrooke—Tél. : 569-0664

COURS DE LECTURE RAPIDE
offerts par
L'Extension de l'Enseignement de
l'Université de Sherbrooke
en collaboration avec
**LA CLINIQUE DE LECTURE DE
MONTREAL**
HORAIRE: vendredi après-midi, de 4h 30 à 6h 30
vendredi soir, de 7h 30 à 9h 30
INSCRIPTIONS : au plus tard le 24 septembre 1965.
Début des cours: le vendredi 1er octobre 1965.
FRAIS : \$60.00
payables lors de l'inscription.
CANDIDATS : Educateurs, professionnels, hommes d'affaires,
administrateurs, hommes publics, étudiants, employés de bureau, etc.
RENSEIGNEMENTS : Extension de l'Enseignement,
Université de Sherbrooke.
Téléphone: 569-7931 — poste 286

Extension de l'enseignement
Université de Sherbrooke
présente les cours suivants:
En collaboration avec l'Association Professionnelle des Industriels:
ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE
(lundi soir)
Début des cours, 27 septembre 1965
En collaboration avec l'Institut des Officiers Municipaux de Finance et d'Administration:
ADMINISTRATION MUNICIPALE
(samedi matin)
Début des cours, 25 septembre 1965
Adressez votre demande de prospectus à:
Secrétariat de l'Extension de l'Enseignement,
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.



NOCES D'OR. — M. et Mme Elphège Leclerc viennent de célébrer leur cinquantième anniversaire de mariage à l'église St-Joseph. L'abbé Gérard Senneville, neveu des jubilaires, a célébré la messe d'actions de grâces. Une réception a suivi au Dauphin. M. et Mme Leclerc sont les parents de dix enfants; ils ont aussi 48 petits-enfants et 4 arrière-petits enfants. (Photo La Tribune, Drummondville)

En trois ans d'activités
Les Aigles remportent leur 2e championnat
ACTON VALE, (PAC) — Un autre honneur vient d'échoir aux employés de l'Action Shoe Co. Ltd et cette fois encore dans le domaine des sports alors que l'équipe de ball-molle "Les Aigles" confiée au bon soin du sympathique Denis Valiquette, a décroché son 2e championnat en trois années d'activités; les hommes de Valiquette ont eu raison des Colts de la brasserie Labatt "50" après six des sept joutes de la série finale.
Les Aigles ont disposé des Colts par le compte de 11 à 7. Denis Asselin a encore réussi un exploit au monticule alors qu'il remportait sa 12e victoire consécutive. Les deux clubs se sont rencontrés pour la seconde fois sous les projecteurs au stade municipal.
La joute
Les Aigles ont connu une joute particulièrement excellente à l'offensive en réussissant neuf coups sûrs dont deux circuits intérieurs. Ces deux coups ont été enregistrés par Denis Valiquette et Roger Dequire. Les autres coups sûrs ont été mérités par Fernand Lemoyne (2); Réal Deslandes, Michel Dumaine, Yvon Charrest, et Claude Jetté. Valiquette a de plus croisé le marteau à trois reprises pour les Aigles.
Pour les Colts "Labatt", un total de 12 coups sûrs ont été complétés. Robert Breaux, Fernand Tremblay et Georges Darveault ont obtenu des circuits intérieurs. Jean Arcand et Marcel Jetté ont cogné chacun un triple et un simple; Jules Maurice a frisé la partie parfaite avec trois simples en quatre présences au bâton tandis que Conrad Breaux y allait d'un double. Le lanceur Noël Breaux a connu une fin de saison dramatique alors que son rival Denis Asselin lui fit "mordre" la poussière à trois reprises. Roger Bourgeois et Jean-Pierre Jetté étaient les arbitres du match.

Lentilles Corneennes
(verres de contact)
DOCTEUR
JEAN-PAUL BLOUIN
Optométriste
Pour rendez-vous, Tél. : 569-1886
92 nord, rue Wellington
Sherbrooke.

Fête champêtre
Samedi sera la journée des pionniers au Camp de santé
DRUMMONDVILLE — Tel que prévu dans le programme des fêtes du 150e anniversaire de fondation de Drummondville, le comité des manifestations, sous la présidence de M. Jacques Adam, organisera pour samedi prochain, le 25 septembre, la journée des pionniers.
Cette fête se déroulera au Camp de Santé, sur la rive Nord. Pour la circonstance, des invitations ont été envoyées à plusieurs personnes qui ont dans le passé fait leur marque à Drummondville et qui peuvent être reconnues comme des pionniers.
Programme
La journée débutera vers 1 h. 30 p.m., alors que les gens qui y participeront feront le voyage en autobus. Le départ se fera du Foyer St-Paul, rue Brock.
Au cours de l'après-midi, les organisateurs ont préparé une partie récréative pour distraire leurs invités. Il y aura un orchestre, ce qui permettra aux participants de chanter et de danser si le cœur leur en dit. Vers quatre heures, il y aura un vin d'honneur qui sera suivi d'un banquet. Aux environs de six heures, tous reviendront à Drummondville.
Invitations
Une invitation spéciale est faite aux personnes âgées qui aimeraient prendre part à cette activité. Ils peuvent donner leur nom en s'adressant au secrétaire des fêtes, en signalant G.R. 8-4313. Aucune charge n'est demandée pour cette fête: tout est gratuit.
— ANNONCE —
Portez confortablement VOTRE DENTIER
Voulez-vous un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand? PASTERECH, une poudre spéciale, dissout vos dentiers légèrement et vous rendra le port plus confortable. Ne fermez jamais votre denture, ne laissez aucun goût dans la bouche. Formule alcaline (non acide) qui ne sèché pas vos gencives. Demandez PASTERECH dès aujourd'hui, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

"BOTANY" 500
maintenant au Canada...
et à Sherbrooke
EN EXCLUSIVITE CHEZ
Le Laliberte & fils Itée
"Vêtements de meilleure qualité depuis plus de 50 ans"
101, rue Wellington Nord
Sherbrooke
— succursale —
Laliberte
CENTRE D'ACHATS SHERBROOKE
* Foyer de l'Exclusive Boutique Campus.
PISCINES
• SERVICE • VENTES
Les matériaux que nous employons dans la construction de ces piscines sont de toute première qualité, et GARANTIS!
Notre main-d'œuvre, qui jouit d'un de plusieurs années d'expérience et qui compte nombreux réajustements, est sans aucun doute notre marque de confiance.
5 ANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS
PISCINES croteau 567-7413
Chemin St-Elie Rock Forest plan budgétaire disponible
ESTIMES GRATUITES

Sur la scène locale
Les Jeunesses Musicales annoncent pour 1965-66 un programme varié avec des artistes de grand talent
DRUMMONDVILLE — Les Jeunesses Musicales de Drummondville en sont cette année à leur quinzième saison de concerts. Les représentations auront lieu au Théâtre Drummond qui mettra à la disposition du public, cette année, un vestiaire pouvant servir plus de 200 personnes.
Pour les personnes indécises, à savoir si elles devraient ou non acheter des billets, voici une idée du programme de l'année:
Mardi, le 2 novembre 1965, l'on pourra entendre Gaston Germain, basse-baryton, dans un programme de choix.
Natif de la province de Québec, il a représenté le Canada au Congrès mondial des Jeunesses Musicales à Vienne, où il s'est mérité le "Prix de Presse de Vienne". Ce qui lui valut une tournée en Autriche. Les premiers prix qu'il a remportés sont très nombreux. M. G. Germain a étudié en Italie avec Rachele Mori et en France avec Pierre Bernac et le lied allemand, à Salzbourg, avec Erik Weisba.
Mardi, le 7 décembre 1965, on recevra le Quintette à vent de Bruxelles. Ce groupe a été fondé en 1952 et il comprend des artistes appartenant aux meilleurs orchestres belges. Ce sont des virtuoses accomplis et des musiciens d'expérience qui constituent un ensemble d'une extraordinaire homogénéité. Leur programme comprend des oeuvres variées à partir du XVIe siècle jusqu'à l'époque contemporaine.
Mardi, le 1er février 1966, Gabriel Tacchino sera à Drummondville. Originaire de Cannes, il entreprend ses études de piano à l'âge de six ans. Il continue son voyage autour du monde remportant sans cesse des premiers prix. Il affectionne les Schubert, Liszt, Chopin, Schumann... Par contre, il s'accorde aussi bien avec Mozart et Beethoven, Rachmaninoff, etc. Très jeune, il a seulement 31 ans. Gabriel Tacchino fera certainement passer une soirée inoubliable.

La météo...
Voici les prévisions de la météo:
Regions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est: ensoleillé devenant nuageux avec averses ou orages vers la fin de la matinée. Chaud et humide. Vents du sud-ouest. Minimum et maximum à Montréal 70 et 80; Sherbrooke 65 et 80.
Aperçu pour jeudi: Ensoleillé et plus frais.
Regions des Laurentides, de la Mauricie, de Québec, du Lac St-Jean, de Rimouski, Baie Comeau et Gaspésie: nuageux avec averses dispersées. Chaud. Vents légers du sud-ouest. Minimum et maximum à Québec 55 et 75; Ste-Agathe 65 et 75; La Tuque 60 et 70; Chicoutimi 50 et 70; Baie Comeau 45 et 65; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 45 et 70.
Aperçu pour jeudi: périodes nuageuses, plus frais.

BIENVENUE AU RENDEZ-VOUS DES QUILLEURS
• AIR CLIMATISE
• 10 ALLEES
• PLANTEURS AUTOMATIQUES
Venez de bonne heure pour la formation de vos liques.
Laurier GRONDIN, gérant.
2195 ouest, rue Galt — Sherbrooke, Qué.
Tél. : 562-5122

A. BLOUIN Ltée
66, rue Meadow—Sherbrooke—Tél. : 569-5591
(Voisin du parc de stationnement Webster — Pres de Wellington nord)
— Meubles et appareils ménagers de tous genres, à prix raisonnables.
— Comme nous prenons les vieux meubles en échange, nous avons toujours un choix de meubles usagés à vendre.
— AUSSI —
EXCELLENTE OPPORTUNITE: Quelques acres de terrain situé de Sherbrooke et Lennoxville. Endroit panoramique idéal pour résidences ou pour camping. A vendre en entier ou en partie.
— TERMES SI DESIRES —



C'est mieux à deux...
La prochaine fois que votre homme visitera son tailleur... accompagnez-le. Aidez-le d'abord à choisir un style dans la note de sa propre personnalité: le Classique conservateur, le Grand Naturel d'accent universitaire ou l'Avant-Gardisme plein d'allant. Puis composez une symphonie dans son style... que la Touche Personnelle Daroff achève... en une élégante création de parfaite coupe effilée. Les prix? Quelle douce musique à l'oreille! Accompagnez donc votre homme... nous vous invitons tous les deux.
'BOTANY' 500
CONFECTION PAR DAROFF DU CANADA DANS UNE ELEGANTE COUPE EFFILEE
EN EXCLUSIVITE
A nos deux magasins! DEPUIS \$89.95
Le Laliberte & fils Itée
"Vêtements de meilleure qualité depuis plus de 50 ans"
101, rue Wellington nord — Sherbrooke
SUCCURSALE
Laliberte
Centre d'Achats Sherbrooke
* Foyer de l'Exclusive Boutique Campus.

SI...
• Vous aimez votre gêne, votre timidité
• Vous êtes heureux de votre manque de confiance en vous-même
• Vous êtes fier de vos complexes quels qu'ils soient
• La nervosité — l'anxiété — l'angoisse — la crainte — le trac — et la peur paralysent vos moyens d'action et que
VOUS ETES SATISFAITS
de cette situation, alors n'adhérez pas à notre
COURS sur la PERSONNALITE AU CONTRAIRE
si vous voulez vivre facilement votre vie, venez vous enquérir de ce que nous pouvons faire pour vous.
Pourquoi ne pas consacrer une soirée de votre vie pour juger vous-même de notre méthode.
A VOUS DE DECIDER PERSONNE NE PEUT LE FAIRE A VOTRE PLACE
LE COURS COMPORTE 12 SOIREES, SOIENT: une "Démonstration Gratuite"
Dix (10) leçons régulières. Une par semaine.
Une "ONZIEME" leçon spéciale et GRATUITE.
VOTRE MEILLEURE GARANTIE
CONDITIONS
AUCUN ENGAGEMENT A SIGNER
Prix: \$45.00 comptant ou 10 leçons à \$5.00
DÉMONSTRATION GRATUITE
VENDREDI SOIR — 24 sept. — 8 heures
ECOLE
Ecole du Sacré-Coeur (Centre)
133, rue Gillespie — Sherbrooke
INSTITUT des LOISIRS CULTURELS
Pour informations: 562-9612

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, MERCREDI, 22 SEPTEMBRE 1965

Première partie de la finale à la balle-molle

Victoire décisive de 11 à 3

VICTORIAVILLE (ML) — Le Service du Bûcheron a pris une avance d'une joute dans la

"BOTANY" 500

maintenant au Canada... et à Sherbrooke EN EXCLUSIVITE CHEZ

Leo Laliberte & fils ltée

"Vêtements de meilleure qualité depuis plus de 50 ans"

101, rue Wellington Nord Sherbrooke

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

—succursale—

Centre d'Achats SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

Nouvelles express

PRINCEVILLE, (GAB) — Une soirée missionnaire avec la Bolivie comme pays mis à l'honneur est en organisation pour le jeudi soir, 23 septembre, au Centre paroissial de Princeville. Le programme de cette manifestation sera réalisé par un groupe d'infirmières de l'hôpital St-Hilaire Inc. et tout le public est invité à cette soirée.

Les responsables de cette activité donneront des détails sur la vie, les coutumes, les moeurs du peuple bolivien où une de leur compagne, Garde Christine Chatigny, exercera bientôt son apostolat dans un dispensaire.

Le programme de la soirée débuttera à 8 heures et des révélations intéressantes seront faites sur les difficultés rencontrées par les missionnaires canadiens qui se dévouent dans les pays de l'Amérique latine.

—O—O—O—

La plupart des membres du bureau de direction ont été réélus par acclamation à l'Union catholique des femmes rurales de St-Louis de Blandford. La nouvelle administration du mouvement se compose comme suit: Mme Alphonse Morrisette présidente, Mme Alcide Vézina, vice-présidente, Mme Donat Provencher secrétaire, ainsi que des directrices Mmes Lionel Laliberte, Emile Noël, Gabriel Vézina et Mlle Noëlla Blier. Cette dernière est une nouvelle venue à la direction.

Une grande campagne de recrutement est en cours à l'UCFR de St-Louis de Blandford. Plusieurs nouveaux membres se sont déjà inscrits dans les rangs du mouvement. Un rapport complet sur le résultat de la campagne sera donné à la réunion d'octobre par la secrétaire Mme Donat Provencher.

—O—O—O—

Une émission d'obligations au total de \$180,000 a été vendue au taux de 98 pour cent par la ville de Princeville. Les obligations portent intérêt au taux de 5 1/2 pour cent et de 5 3/4 pour cent avec échéances en deux tranches soit une dans 10 ans et l'autre dans 15 ans. La vente de cette émission a été faite à la firme Cliche et Associés, représentée par M. Denis Béliveau de Victoriaville, qui avait présenté la soumission la plus avantageuse pour la ville.

Le produit de cette émission d'obligations servira à acquitter le coût de réalisation du projet de filtration de l'eau à l'aqueduc municipal. Le procédé de filtration par gravité a été adopté et les travaux sont en cours depuis quelques semaines déjà après avoir reçu l'approbation des autorités provinciales en ce qui concerne les plans, la qualité de l'eau prévue, la méthode de filtration et tous les autres détails de cet important projet.

—O—O—O—

A l'occasion de la reprise des activités du cercle Social et Culturel de Princeville, le Rév. Père Paul Coutin "Voluntas Dei", a fait sa première prise de contact avec les membres à titre d'aumônier du mouvement. Le distingué visiteur a été présenté par la présidente, Mme Jean-Louis St-Hilaire, et il a entretenu familièrement ses auditeurs sur des questions d'un intérêt particulier pour les membres du cercle.

Sur les prochaines activités au programme du cercle Social et Culturel de Princeville, soulignons les élections pour le poste de présidente et de deux conseillers, élections qui auront lieu au mois d'octobre. En décembre, une importante manifestation publique est prévue. Il s'agit d'une conférence donnée par une personnalité et sur un sujet d'intérêt général. Des précisions seront données plus tard sur cette activité de décembre au cercle Social et Culturel.

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—



SERVICE AMELIORE. — M. Thomas Bernier, (à gauche) président de Télécommunications Richelieu Limitée, a expliqué le service amélioré offert aux usagers du téléphone à Daveluyville. Plusieurs personnalités de la région assistaient à la rencontre. On remarque, au centre de la photographie, M. Clément Vincent, député fédéral et M. Hermann Fournier, (à droite), maire de Daveluyville.

Réunion d'information à cet effet

Télécommunications Richelieu installe une nouvelle centrale à Daveluyville

DAVELUYVILLE. — A l'occasion de la mise en service d'une nouvelle centrale téléphonique à Daveluyville, la direction de Télécommunications Richelieu Limitée a convié les autorités civiques de la région à une réunion d'information.

Le service téléphonique a été grandement amélioré grâce à une unité mobile mise en opération depuis la fin du mois d'août et tous les téléphones ont été remplacés par des appareils à cadran. Ces changements sont survenus à la suite de l'acquisition du Syndicat coopératif de téléphone de Daveluyville par la compagnie Télécommunications Richelieu, le 1er janvier dernier.

On prévoit que d'ici 1967, le central permanent de Daveluyville sera mis en opération et remplacera l'unité mobile. Plusieurs autres centraux sont en construction dans la région. Il s'agit pour la compagnie d'installer de l'équipement entièrement automatique.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

M. Vincent a déclaré sa satisfaction à l'endroit du service amélioré, surtout en ce qui concerne le service interurbain dirigé de Montréal, par exemple. Il n'est plus nécessaire de passer par la téléphoniste et la communication est établie rapidement avec Daveluyville. "Une amélioration qui sauve du temps", a-t-il ajouté.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

M. Vincent a déclaré sa satisfaction à l'endroit du service amélioré, surtout en ce qui concerne le service interurbain dirigé de Montréal, par exemple. Il n'est plus nécessaire de passer par la téléphoniste et la communication est établie rapidement avec Daveluyville. "Une amélioration qui sauve du temps", a-t-il ajouté.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

M. Vincent a déclaré sa satisfaction à l'endroit du service amélioré, surtout en ce qui concerne le service interurbain dirigé de Montréal, par exemple. Il n'est plus nécessaire de passer par la téléphoniste et la communication est établie rapidement avec Daveluyville. "Une amélioration qui sauve du temps", a-t-il ajouté.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

M. Vincent a déclaré sa satisfaction à l'endroit du service amélioré, surtout en ce qui concerne le service interurbain dirigé de Montréal, par exemple. Il n'est plus nécessaire de passer par la téléphoniste et la communication est établie rapidement avec Daveluyville. "Une amélioration qui sauve du temps", a-t-il ajouté.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

M. Vincent a déclaré sa satisfaction à l'endroit du service amélioré, surtout en ce qui concerne le service interurbain dirigé de Montréal, par exemple. Il n'est plus nécessaire de passer par la téléphoniste et la communication est établie rapidement avec Daveluyville. "Une amélioration qui sauve du temps", a-t-il ajouté.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

M. Vincent a déclaré sa satisfaction à l'endroit du service amélioré, surtout en ce qui concerne le service interurbain dirigé de Montréal, par exemple. Il n'est plus nécessaire de passer par la téléphoniste et la communication est établie rapidement avec Daveluyville. "Une amélioration qui sauve du temps", a-t-il ajouté.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

M. Vincent a déclaré sa satisfaction à l'endroit du service amélioré, surtout en ce qui concerne le service interurbain dirigé de Montréal, par exemple. Il n'est plus nécessaire de passer par la téléphoniste et la communication est établie rapidement avec Daveluyville. "Une amélioration qui sauve du temps", a-t-il ajouté.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

M. Vincent a déclaré sa satisfaction à l'endroit du service amélioré, surtout en ce qui concerne le service interurbain dirigé de Montréal, par exemple. Il n'est plus nécessaire de passer par la téléphoniste et la communication est établie rapidement avec Daveluyville. "Une amélioration qui sauve du temps", a-t-il ajouté.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

M. Vincent a déclaré sa satisfaction à l'endroit du service amélioré, surtout en ce qui concerne le service interurbain dirigé de Montréal, par exemple. Il n'est plus nécessaire de passer par la téléphoniste et la communication est établie rapidement avec Daveluyville. "Une amélioration qui sauve du temps", a-t-il ajouté.

Le maire de Daveluyville, M. Hermann Fournier, a rendu hommage à M. Alphonse St-Yves, ex-gérant de la Compagnie de téléphone, pour les services nombreux qu'il a rendus à la population.

Nouvelle centrale téléphonique à St-Norbert

NORBERTVILLE (GAB) — La nouvelle centrale téléphonique, construite et aménagée au cours des mois derniers, vient d'être inaugurée officiellement et bénite à St-Norbert.

La bénédiction a été faite par M. l'abbé Jules Tourigny, curé de la paroisse. La cérémonie a eu lieu en présence du président de la Cie de téléphone de St-Norbert, M. Raoul Savoie, des membres du conseil d'administration, de plusieurs personnalités et de la population. Tous ont été invités à visiter les locaux après la bénédiction.

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

—O—O—O—

HOT-DOG FEDERAL PACKING INC. Magog, Qué.

VERRE SOUFFLÉ NOS PRIX SONT DE 35 à 40% PLUS BAS QUE N'IMPORTE OU AILLEURS CADEAUX DE NOCES AUX PRIX LES PLUS BAS BIJOUTERIE ALEXANDRE ENR. 339, rue Alexandre—Sherbrooke—Tél.: 569-0664

Extension de l'enseignement Université de Sherbrooke présente les cours suivants: ADMINISTRATION de l'ENTREPRISE, ADMINISTRATION MUNICIPALE

La météo... Voici les prévisions de la météo: Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est: ensoleillé devenant nuageux avec averses ou orages vers la fin de la matinée.

Au Centre sportif Jean Béliveau Patinoire agrandie VICTORIAVILLE (MR) — Dans toute l'histoire de Victoriaville, jamais une patinoire aussi considérable dans ses dimensions n'aura été offerte aux amateurs de patins.

Reception Les invités ont été reçus par le gérant de Télécommunications Richelieu, M. Claude Desmarreau. Le président, M. Thomas Bernier, a souligné que chaque village de la région devrait avoir accès, sans frais interurbains, avec trois ou quatre autres villages et le centre urbain qui apporte le plus d'intérêts communautaires pour la région.

PISCINES SERVICE VENTES Les matériaux que nous employons dans la construction de ces piscines sont de toute première qualité, et GARANTIS.

A. BLOUIN Ltée 66, rue Meadow—Sherbrooke—Tél.: 569-5591 EXCELLENTE OPPORTUNITE: Quelques acres de terrain situé près de Sher



COURONNEMENT DE LA DUCHESSE ARAMIS. — Mlle Dolores Grenier a été couronnée duchesse Aramis de Thetford Mines, par Mlle Monique Martineau, la reine de l'année dernière. La photo ci-dessus, prise lors du couronnement, montre de gauche à droite, M. L. P. Vachon, vice-président suprême des clubs Aramis; Mlle Dolores Grenier, duchesse de Thetford Mines; Mlle Monique Martineau, reine provinciale Aramis de l'année dernière et M. Michel Lacasse, président local du club Aramis. Le choix de la reine provinciale se fera à Drummondville en fin de semaine. Depuis trois ans, la reine provinciale a toujours été une Thetfordoise. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



TROPHEE "EMILE COUTURE". — Le sportif thetfordois bien connu, M. Emile Couture, a donné un trophée au Conseil des Loisirs de Thetford Mines pour être remis à l'équipe championne du tournoi de baseball inter-parc récemment disputé dans cette ville, et dont les honneurs ont été remportés par les porte-couleurs de St-Maurice. Sur la photo ci-haut on remarque, de gauche à droite, MM. Emile Hardoin, président du Conseil des Loisirs, Alcide Dupuis, représentant de M. Couture, et l'abbé J. Carrier, aumônier de l'OTJ St-Maurice. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



L'UCFR DE TRING JONCTION. — Un nouveau bureau de direction vient de prendre charge à l'UCFR de Tring Jonction. Il se compose, de gauche à droite, de Mmes Auguste Cliche, vice-présidente, Paul Vachon, présidente, Rosaire Jacques, trésorière, sur la photo ci-haut, et de Mmes Rosaire Jacques, Romès Jacques, Valérie Vachon, Emile Grondin, Roméo Sylvain, Oliva Riendeau et Laurent Paulin, directrices. (Photo Studio J.-H. Gagnon, East Broughton)

Deux journées d'études sur les loisirs à Thetford en octobre

THETFORD MINES, (BF). — Deux journées d'études sur les loisirs, avec des conférenciers spécialisés en la matière, venant de la Fédération des loisirs du diocèse de Québec, seront tenues à Thetford Mines le mois prochain sous les auspices du Conseil des loisirs de cette ville.

Cette décision a été prise lundi soir dernier lors d'une assemblée générale de l'organisme, tenue à St-Maurice.

M. Emile Hardoin, président du conseil, a précisé que tous les mouvements s'occupant de loisirs à Thetford, de même que les corps publics et clubs sociaux, seront conviés à ces assises, lesquelles se feront accompagnées de forums.

\$5,000 pour l'amélioration et l'entretien des cinq terrains de jeux, et \$10,000 pour défrayer les salaires des moniteurs et divers achats.

Le Conseil des loisirs a également reçu \$2,000 de la Commission scolaire.

Cours en récréation
Le Conseil des loisirs projette également organiser des cours en récréation, ou sur la façon d'amuser les jeunes ou adolescents, à l'occasion de soirées. Les moniteurs en charge seraient également fournis par la Fédération de Québec.

Partage
Le président Hardoin a noté que le partage des argent, entre les cinq OTJ locales, a été fait comme par le passé, soit au prorata des moniteurs, des familles, enfants, etc. "Cependant, a-t-il spécifié, la différence entre les montants reçus par chaque terrain de jeux a été très minime, de sorte que le partage a été à peu près égal, et tous se sont dit satisfaits de cette façon de procéder".
Enfin, M. Hardoin s'est dit convaincu que les loisirs vont aller de l'avant à Thetford Mines d'ici quelques années, si la situation que l'on a connue cette année se maintient.

Situation financière
M. Hardoin s'est dit très satisfait de la situation financière présente, de l'organisme qu'il préside. Il a réitéré sa satisfaction des argent versés par le trésor municipal durant la dernière saison estivale, autotal de \$15,000, soit

A Coleraine

Homologation du rôle d'évaluation

COLERAINE, (RC) — A une dernière assemblée, les membres du conseil municipal de Coleraine ont adopté une résolution autorisant le maire et le secrétaire à signer le rôle d'évaluation confectionné dans les dernières semaines, pour homologation. Plusieurs plaintes avaient été faites concernant la trop forte évaluation des propriétés, mais le tout s'est très bien arrangé après un peu de discussion. Le total du rôle homologué pour l'année 1965 se chiffre à \$4,836,250.

Abonnez-vous à La Tribune

Il rencontrera 31 maires de Mégantic et Frontenac demain Laporte dans la région de l'amiante

THETFORD MINES, (BF). — C'est demain, jeudi, que le ministre des Affaires municipales dans le cabinet Lesage, M. Pierre Laporte, sera de passage dans la région de l'amianté pour y rencontrer les maires des comtés de Mégantic et Frontenac.

Ce colloque entre M. Laporte et les 31 premiers magistrats des municipalités de Mégantic et de Frontenac, se tiendra à la loge des Elans, au début de l'après-midi, et il sera précédé d'un cocktail et d'un dîner.

M. Laporte sera accompagné de son épouse et de plusieurs membres de son ministère, dont MM. Jean-Louis Doucet, sous-ministre, François Boulais, adjoint-parlementaire, André Pardon, secrétaire-documentaliste et Roberto Wilson, agent d'information.

C'est à l'occasion de cette rencontre que le visiteur commentera la politique de son ministère, et traitera vraisemblablement de la régionalisation des municipalités. Le forum qui figure au programme de cette rencontre, promet d'être fort intéressant.

Participeront également aux activités de cette journée, M. Emilien Maheux, député de Mégantic au provincial, et son épouse, M. Eloi Guillemette, député de Frontenac, ainsi que les représentants des Conseils des comtés de Mégantic et Frontenac.

Le programme

Le ministre Laporte et sa suite sont attendus à la mine Lake Asbestos de Québec Ltd, à Black Lake, à 9 heures demain matin. Après avoir visité cette industrie, le groupe se rendra à la mine Normandie, de Vimy Ridge, filiale de l'Asbestos Corporation Ltd.

A 11h.15 a.m., il y aura visite du parc Johnson et du Quartier Mitchell, à Thetford Mines, secteur où la vie communautaire a été métamorphosée au cours des dernières années, et plus particulièrement depuis quelques mois, par suite de l'expansion des opérations minières.

Les édiles de la cité recevront les visiteurs à l'hôtel de ville à midi, pour la signature du livre d'or.
Le groupe se rendra ensuite à la loge des Elans à 12h.30 p.m., pour le cocktail, le dîner, la causerie du ministre, et le forum.

Mme Laporte prendra le dîner au motel Le Provence, en compagnie de Mmes Emilien Maheux, Marie-Louise Trépanier et quelques autres personnalités féminines de la région.

Chronique scolaire

A Thetford Mines

THETFORD MINES, (MD) — La Commission scolaire régionale de l'Amiante louera à M. François Goulet, au coût de \$50 par mois, les locaux dont ce dernier aura besoin pour dispenser l'enseignement des cours de comptabilité aux adultes pour l'année scolaire 1965-66.

Mlle Rachelle Fillion a été engagée comme sténo-dactylo pour le service d'orientation, pour une période de probation de six mois, à compter du 13 septembre 1965, au salaire de \$40 par semaine.

Le coût de scolarité des pensionnaires de la Maison Nazareth, de Black Lake, provenant d'autres régions et qui fréquentent les classes de 10e et de 11e années sous le contrôle de la régionale de l'Amiante, a été réduit à \$290, plus \$12 pour les manuels. Cette institution a été informée que dès l'an prochain, la régionale de l'Amiante n'acceptera en 10e et 11e années que les élèves de son territoire ou ceux qui auront été placés par le Service Social.

Mlle Fernande Dubreuil et M. Charles Lafontaine ont été engagés professeurs pour l'année académique 1965-66 au salaire établi par le Guide de la régionale.

La régionale a acheté de la maison Gérard Martineau, le papier à polycopier à l'encre et à l'alcool, au prix de \$2.37 le mille pour le format 8 1/2 x 11 et \$3.01 le mille pour le papier de dimension 8 1/2 x 14. Les stencils à alcool ont été achetés de la firme Block & Anderson pour le prix de \$2.70 le cent pour le format 8 1/2 x 11 et \$3.07 le cent pour les "stencils" de dimensions 8 1/2 x 14. La régionale s'est procuré l'alcool au même endroit au prix de \$2.28 le gallon.

Une augmentation annuelle de \$6,000 a été ajoutée, pour une durée de deux ans, au contrat du circuit no 25 de M. Hercule Goulet, en considération du surplus de 48 élèves qu'il doit voyager.

A Coleraine

COLERAINE, (RC) — Les enfants fréquentant la classe sous la juridiction de la Commission scolaire de Coleraine auront encore comme l'an dernier le lait fourni gratuitement pour ceux et celles qui prennent leur dîner aux écoles de la Commission scolaire. Une personne sera attirée à ce service pour contrôler la dépense du lait ou du café selon le cas.

Une demande de soumissions est également faite pour le transport des enfants fréquentant la classe maternelle, pour ceux et celles qui demeurent à plus d'un mille des écoles du village. Les commissaires siégeront en assemblée spéciale pour adjuiger le contrat après avoir pris connaissance des soumissions reçues.

Une résolution a été adoptée à l'unanimité pour demander au ministère de l'Éducation de faire bénéficier les enfants des institutions indépendantes du niveau secondaire, des mêmes avantages financiers que ceux dont bénéficient les enfants du secondaire public, ceci en vue d'appliquer le préambule du Bill 60: "Droit des parents au choix de l'institution pour l'éducation de leurs enfants".

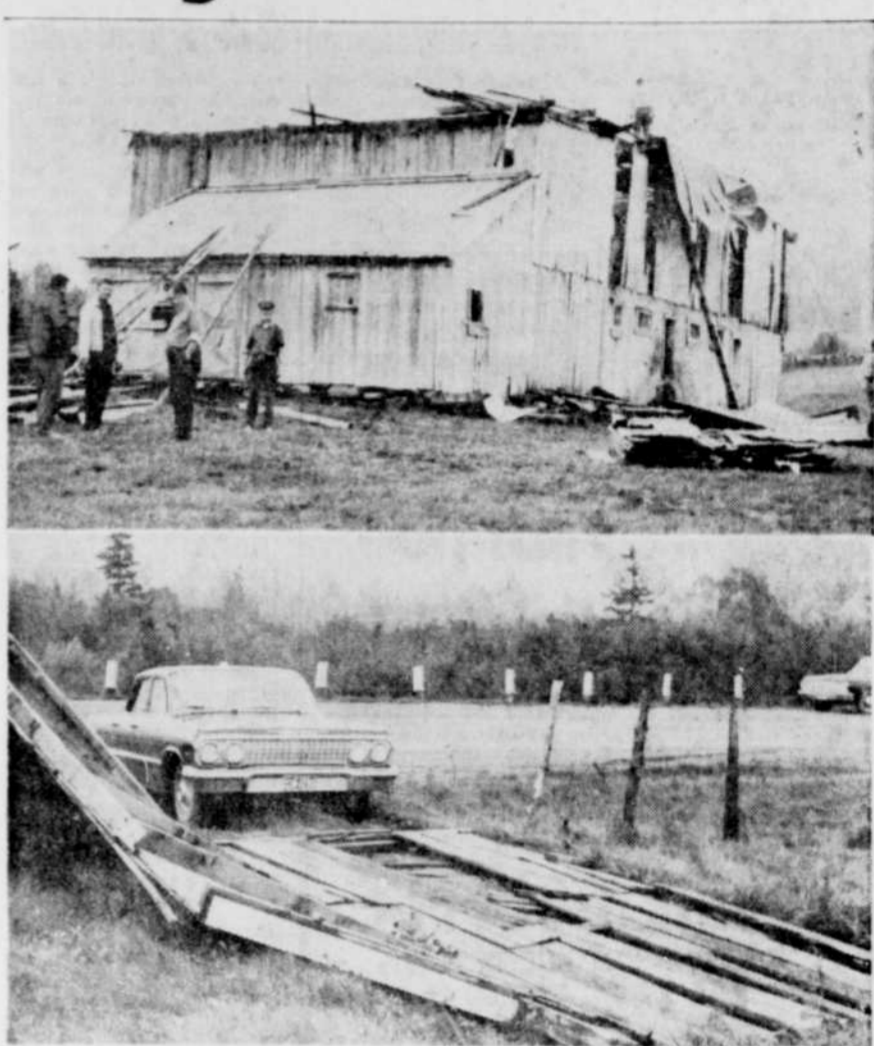
Un montant de \$500 sera affecté à l'achat de livres pour la bibliothèque scolaire, ceci porte à plusieurs milliers de dollars déjà payés pour l'achat de tels manuels.

M. Henri Therrien a été réengagé professeur pour l'année académique 1965-66 et il recevra un traitement annuel de \$5,200.

La régionale a également embauché les professeurs suivants pour la prochaine année scolaire: Mmes Gisèle Latulippe-Bizier et Gaétane Lefebvre, ainsi que Mlles Lucile Faucher, Louise Guay, Thérèse Turgeon et Aline Nadeau. Elles recevront le salaire établi suivant le Guide de la régionale.



LA FIEVRE DE LA CHASSE EST COMMENCEE. — L'ouverture de la saison de la chasse a combié de joie tous les nemrodos. Pour sa part, M. Claude Lessard, de Thetford Mines, a vraiment eu la main heureuse à l'occasion de son premier voyage dans les bois, en revenant avec un ours pesant plus de 300 livres. Le chasseur en question apparaît ici avec son imposante cible. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



"TORNADE" A ROBERTSONVILLE. — L'orage qui a déferlé sur la région de l'amianté lundi soir a pris la force d'une véritable tornade dans le 6e rang de Robertsonville. Le plus touché fut M. Joseph Bisson, qui a vu son garage ainsi que la toiture de sa grange emportés par le vent, comme une feuille de papier. Les débris se sont échelonnés sur une distance de quelque six arpents. La photo du haut montre les dégâts causés à la grange de M. Bisson, et celle du bas illustre ce qui reste du garage. L'automobile qui se trouvait à l'intérieur de ce dernier n'a toutefois pas été endommagée. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Jeunes travailleurs et travailleuses

Thème de la semaine nationale: le travail et la vie politique

THETFORD MINES, (MD) — "Le travail et la vie politique". Tel est le thème de la semaine nationale des jeunes travailleurs et travailleuses qui se déroulera du 3 au 10 octobre.

Afin de participer activement à cette semaine nationale, la JOC de Thetford Mines a dressé un programme à l'intention de tous les jeunes travailleurs et travailleuses de la régionale de l'Amiante.

Programme
Dimanche, le 3 octobre.

messe dialoguée en l'église de St-Alphonse à 10 heures a.m.
A 2h. p.m., séance de patinage au Centre de Loisirs et à 7h. 30 p.m., ciné-club, au Centre paroissial.

Lundi, le 4 octobre, forum sur les fréquentations entre garçons et filles et les conclusions seront apportées par Mme Marcel Morin et M. Fortier.

Mardi, le 5 octobre, visites industrielles à divers endroits de la cité de Thetford Mines.
Mercredi, le 6 octobre, gran-

de soirée au Centre paroissial.
Jeudi, le 7 octobre, partie de ballon-panier dans un gymnase de la ville.
Vendredi, le 8 octobre, feu de camp à l'OTJ St-Alphonse à 10 heures p.m.
Samedi, le 9 octobre, veillée surprise.
Dimanche, le 10 octobre, messe et rallye à Québec. A cette occasion, il y aura un concours d'amateurs et la remise de la charte des jeunes ouvriers.

A l'étude pour 3,900 et 1,500 élèves

Possibilité d'aménagement d'un complexe polyvalent à Thetford et d'une école à Disraëli

THETFORD MINES, (MD) — Un comité d'étude sera formé par la Commission scolaire régionale de l'Amiante afin d'étudier la possibilité de l'aménagement d'un complexe polyvalent autour des deux écoles secondaires de Thetford pour 3,900 élèves, et la construction d'une école polyvalente pour 1,500 élèves à Disraëli. Le rapport de cette commission sera ensuite soumis au ministère de l'Éducation pour approbation. Cette décision fait suite à la résolution du comité de planification qui préconisait l'érection de complexes à Thetford Mines et à Disraëli.

La réalisation de ce projet ajoutera 1,700 places à Thetford Mines, car actuellement les locaux académiques et professionnels de l'école secondaire des garçons, de l'école Albert-Carrier et de l'école St-Patrick peuvent accueillir 2,200 élèves. Bien qu'aucune date n'ait encore été fixée, la construction de ces complexes pourrait débuter à l'automne prochain.

La régionale accepte la 1ère étape du calendrier d'opération proposé par le ministère de l'Éducation, mais les deux autres secteurs, soit Leeds Station et Black Lake, demeurent ouverts à des études ultérieures.

De plus, pour que le projet se concrétise à Disraëli, il faudrait que la Commission scolaire de Lambton adhère à la Régionale de l'amianté, afin que l'école de Disraëli puisse recevoir un nombre suffisant d'élèves, lui permettant d'offrir un éventail plus étendu d'options.

Subvention
Le ministère de l'Éducation a fait parvenir à la Commission scolaire régionale de l'amianté, un chèque de \$192,100, représentant le 1er versement des subventions régulières à recevoir au cours de la présente année scolaire.

Ce montant a servi à partir les opérations de la régionale pour 1965-66.

La 1ère étape acceptée
La régionale accepte la 1ère étape du calendrier d'opération proposé par le ministère de l'Éducation, mais les deux autres secteurs, soit Leeds Station et Black Lake, demeurent ouverts à des études ultérieures.

De plus, pour que le projet se concrétise à Disraëli, il faudrait que la Commission scolaire de Lambton adhère à la Régionale de l'amianté, afin que l'école de Disraëli puisse recevoir un nombre suffisant d'élèves, lui permettant d'offrir un éventail plus étendu d'options.

Subvention
Le ministère de l'Éducation a fait parvenir à la Commission scolaire régionale de l'amianté, un chèque de \$192,100, représentant le 1er versement des subventions régulières à recevoir au cours de la présente année scolaire.

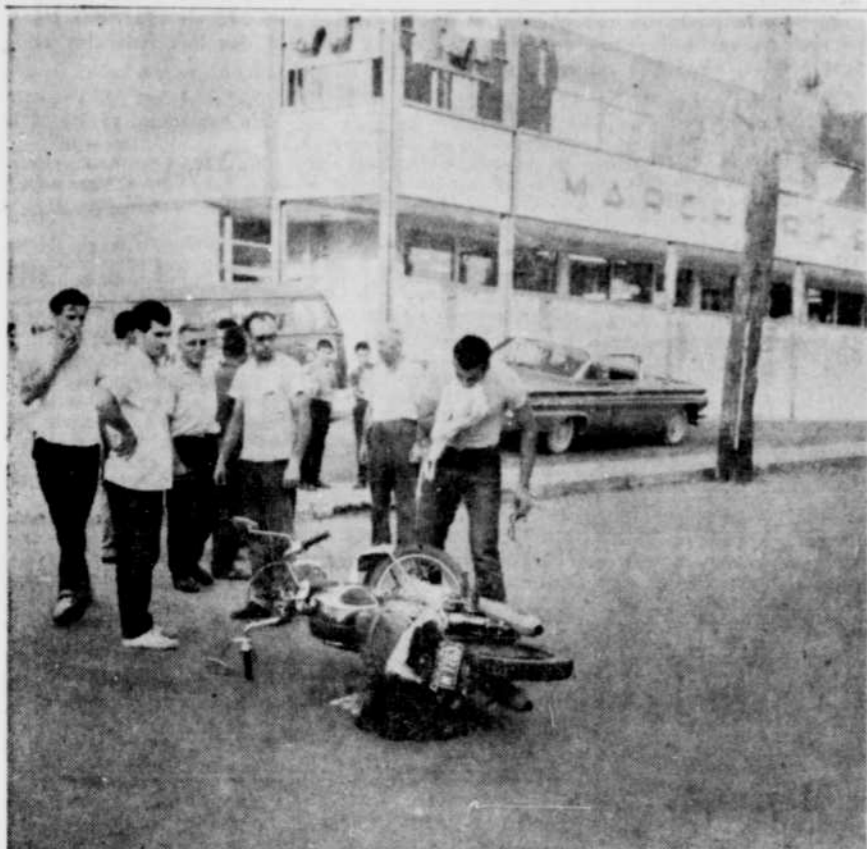
Ce montant a servi à partir les opérations de la régionale pour 1965-66.



DIRECTEUR DE L'UMQ. — Le maire de la Cité de Thetford Mines, M. Marie-Louis Trépanier, a été élu directeur de l'Union des Municipalités de la province de Québec pour un terme de deux ans, lors des assises annuelles de cet organisme, tenues à Montréal. Comme le mandat de M. Trépanier à la mairie thetfordoise se termine en novembre, et qu'il a déjà déclaré publiquement qu'il ne reviendrait pas sur les rangs, nous lui avons demandé hier si sa nomination dans les cadres de l'UMQ l'inciterait à revenir sur sa décision. Il nous a répondu que sa décision était irrévocable, et qu'il abandonnera définitivement la mairie en novembre.

54 propriétaires s'opposent au règlement d'emprunt de \$650,000

Garages municipaux: référendum le 25 octobre



GRANBY. — Les électeurs-propriétaires de biens-fonds imposables dans les limites de la cité de Granby devront se prévaloir de leur droit de vote lundi, le 25 octobre prochain, au cours d'un référendum qui se tiendra à l'hôtel de ville de Granby, relativement à un emprunt au montant de \$650,000 permettant la construction de garages municipaux à Granby.

C'est ce qu'a annoncé le maire Paul-O. Trépanier à 9 heures, hier soir, à l'issue d'une réunion publique au cours de laquelle 54 personnes se sont présentées pour signer afin de s'opposer à ce que ce règlement soit accepté.

On sait qu'en vertu de la loi des cités et villes, un règlement d'emprunt doit être soumis aux électeurs propriétaires après avoir reçu l'approbation du conseil municipal pour connaître l'opinion des électeurs propriétaires.

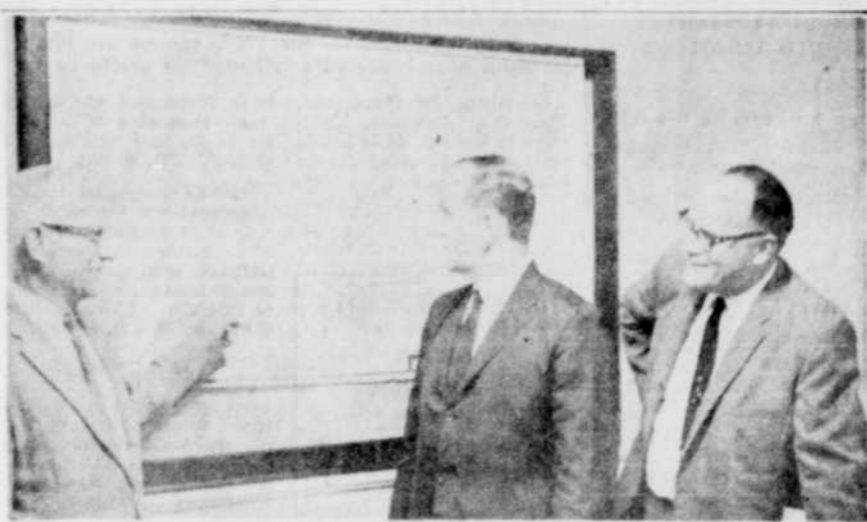
40 opposants

Il faut que 40 d'entre eux se présentent pour s'opposer au règlement avant que l'on puisse décréter la tenue d'un référendum. Or, comme hier soir plus de 40 propriétaires s'y sont opposés, il a fallu autoriser le référendum.

Ce référendum se tiendra à l'hôtel de ville de Granby entre 9 heures du matin et 9 heures du soir, le 25 octobre prochain. Durant les 12 heures que durera ce scrutin, tous les électeurs propriétaires de biens-fonds imposables seront invités à se présenter dans la salle du conseil pour exercer leur droit de vote.

À 9 heures du soir, le greffier de la cité de Granby, qui agira à titre de président de ce référendum, M. Donat Brosseau, commencera à faire le compte des votes enregistrés dans les différents bureaux de votation installés pour l'occasion.

Pour que le projet de garages municipaux soit accepté, il faudra que les votes enregistrés soient majoritaires en nombre et en valeur. C'est dire que même si les votes en faveur du projet sont moins nombreux que ceux qui s'y opposent, le règlement n'est pas automatiquement rejeté. Si la valeur des biens-fonds que possèdent les contribuables qui auront voté en faveur du projet est supérieure à celle de ceux qui ont voté contre le règlement, ce dernier sera accepté.



LAPORTE A KNOWLTON. — Le ministre Pierre Laporte, des Affaires municipales du Québec, s'est rendu à Knowlton hier après-midi pour rencontrer les conseillers de cet endroit. Sur la photo, de gauche à droite, le maire de Knowlton M. H. L. Parkes, M. Laporte et le député de Brome à l'Assemblée législative M. Glen Brown.

(Photo La Tribune, Granby)

Si les citoyens ne veulent pas céder

Granby pourrait obtenir l'aide de Québec en vue de l'annexion

GRANBY. — La cité de Granby pourrait obtenir l'aide du ministère des Affaires municipales afin de pouvoir procéder à la fusion d'une partie du canton de Granby, si les résidents du territoire à annexer ne veulent pas céder et devenir citoyens de la cité.

Annexion du canton

M. Trépanier avait souligné au ministre que la ville de Granby avait actuellement l'intention d'annexer une partie du canton pour permettre une expansion nécessaire pour assurer son développement futur. Le maire de Granby avait demandé également ce qu'il adviendrait si les contribuables du territoire à annexer s'opposaient à devenir des citoyens.

En répondant au maire de Granby, le ministre des Affaires municipales a expliqué que son ministère voulait laisser toute la liberté possible aux municipalités afin qu'elles s'organisent selon leurs besoins. Toutefois, il a précisé que dans des cas comme celui de Granby, qui est étouffée dans ses limites et où se trouve à proximité du terrain propice à assurer son développement futur, il y allait du bien

commun et qu'en dernier ressort, son ministère pourrait trancher la question.

A l'amiable d'abord

Il a cependant recommandé à la ville de Granby de tout faire pour tenter d'obtenir une entente à l'amiable, car il a dit ne pas aimer agir de la sorte envers des municipalités.

On sait qu'actuellement le conseil municipal de Granby est à préparer un projet de fusion d'une partie du canton pour lui permettre de s'étendre et notamment de créer un parc industriel qui permettra aux industries de venir s'établir.

Un règlement relatif à ce projet doit être présenté incessamment à la table du conseil pour approbation, puisque les plans des territoires exacts à être annexés sont en bonne voie de réalisation.

Un total de 735 sociétaires

Actif de \$310,000 à la Caisse populaire St-Benoît de Granby

GRANBY. — La Caisse populaire St-Benoît de Granby a terminé sa première année d'opération avec un actif de \$310,000 provenant de ses 735 sociétaires.

C'est ce qui ressort de la première assemblée annuelle de cette caisse, tenue cette semaine, au sous-sol de l'église St-Benoît, sous la présidence de M. Wilfrid Cadotte, président fondateur.

Record

L'actif acquis en 12 mois d'opération par la Caisse populaire St-Benoît a été l'un des plus considérables jamais enregistré pour une nouvelle caisse, dans toute la région desservie par l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de St-Hyacinthe.

Ceci prouve qu'il y avait réellement un besoin pour une nouvelle caisse dans ce secteur de la ville. Tout laisse prévoir que les affaires de cette caisse continueront à progresser à un rythme accéléré.

Rapport annuel

Dans le premier rapport annuel remis aux sociétaires pour l'année se terminant le 30 juin 1965, la Caisse populaire St-Benoît avait à cette date un actif de \$240,469,23, en actif liquide, prêts et immobilisations.

À cette même date, la caisse avait effectué des prêts à 33 personnes.

La Caisse populaire St-Benoît a été fondée le 17 juin 1964, mais elle est entrée en opération le 21 septembre.

C'est dire qu'au soir de sa première assemblée annuelle, elle avait complété une année d'activités.

Elections

Au cours de cette assemblée, il y eut élection de certains membres du bureau de direction. Tous les candidats sortant de charge ont toutefois été réélus par acclamation pour une durée de trois ans.

Les membres sortant étaient le secrétaire général, M. Gérard R. Lemieux, deux administrateurs, MM. Réjean Brunelle et Gaston Thibault, un commissaire de la commission de crédit, M. Paul Racine, et un conseiller du conseil de surveillance, M. Marcel Gendreau.

Les autres membres dirigeants de la Caisse sont MM. les abbés Édouard-Léon Paul-Hus et Joseph Poitvin, curés, conseillers moraux et MM. Wilfrid Cadotte, président, et Rémi Bourgeois, vice-président.

On compte également six administrateurs. Ce sont, outre les deux qui ont été réélus, MM. Jacques Bouchard, Emile Fournier, Yolande Reid et Gilles Thibodeau.

À la commission de crédit M. Georges H. Dumas est le président et M. Gérard Authier, un des deux commissaires. Enfin, au conseil de surveillance, M. Albert Desautels assume la présidence pendant que M. Germain Gingras est l'un des deux conseillers.

Crédit augmenté

Parmi les discussions qui se sont déroulées au cours de cette réunion, on peut remarquer que la Caisse St-Benoît a vu sa marge de crédit être portée de \$1,000 à \$2,000. C'est dire que chaque sociétaire pourra désormais emprunter un montant allant jusqu'à \$2,000 alors qu'auparavant le montant maximum de chaque prêt était de \$1,000.

La Caisse populaire St-Benoît a commencé hier sa deuxième année d'opération quoique sa deuxième année sociale ait débutée le premier juillet dernier.

Deux représentants de l'Union régionale des Caisses populaires assistaient à cette première assemblée générale. Il s'agit de MM. Jean-Paul Bernier, président de l'Union régionale et Roger Castonguay.

Premiers travaux du commissaire industriel

Préparation d'un guide des rues de Granby et d'une brochure sur les industries

GRANBY. — Un des premiers travaux que le nouveau commissaire industriel de la cité de Granby aura à mettre à exécution sera la préparation d'une brochure qui constituera un guide des rues de la ville, ainsi qu'une autre brochure sur les industries de la ville.

C'est ce qu'a annoncé le maire Paul-O. Trépanier, de Granby, lors de la dernière rencontre du conseil municipal, alors qu'une délégation du comité du kiosque d'information touristique de la Jeune chambre de Granby était venue rencontrer le conseil municipal.

Le nouveau commissaire industriel, M. Alexander Baptist, devra, selon M. Trépanier, travailler à la rédaction de la brochure industrielle et à la confection d'un guide des rues de la ville, de sorte que ces documents pourront être mis à la disposition du public dès le printemps prochain.

Collaboration

Le président du comité du kiosque d'information touristique M. Jean-Paul Papineau s'est dit prêt à collaborer avec M. Baptist dans la confection de ces brochures. Il a même remis au conseil des modèles de cartes mises au service des touristes dans d'autres municipalités de la province.

M. Papineau désirait ardemment que ces brochures soient mises à la disposition du kiosque d'information touristique pour que les touristes se présentant à Granby l'an prochain puissent obtenir autant d'information sur la ville même qu'ils se trouvent que la région en général.

Vol avec violence

François Gibeault aux Assises le 4

COWANSVILLE, (FA). — François Gibeault, de Granby, a été condamné cette semaine à subir son procès au prochain terme des assises criminelles qui débuteront le 4 octobre au Palais de justice de Sweetsburg.

Gibeault subira son procès sous l'accusation de vol avec violence. Cette semaine, il a été cité à son examen volontaire à l'issue de l'enquête préliminaire qui s'était déroulée la semaine dernière.

À cette époque toutefois, la défense, représentée par Me Claude Léveillé, de Granby, avait demandé que l'examen volontaire soit reporté à cette semaine pour faire entendre des témoins. Toutefois, Me Léveillé a fait savoir au tribunal lorsque sa cause fut appelée, qu'il n'avait pas de témoins à faire entendre.

L'accusation

L'accusation à laquelle Gibeault devra répondre en Cour d'assises sera d'avoir volé la somme de \$375 à M. Donat Chevrier, 60 ans, de Waterloo. Cette somme était contenue dans le porte-monnaie de M. Chevrier.

Selon les témoignages entendus à l'enquête préliminaire, Gibeault aurait molesté sa victime avant de réussir à saisir son porte-monnaie, sur une route secondaire, non loin de Granby, le 21 août dernier.

En attendant son procès, Gibeault a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$950 sur propriété.

Il avait eu toutes les chances de se réhabiliter

Trois ans de pénitencier à un jeune de Granby au dossier judiciaire chargé

GRANBY. — Un jeune homme de Granby, Pierre Lizotte, âgé de 21 ans, devra passer trois années derrière les barreaux, après avoir obtenu plusieurs chances de se réhabiliter des tribunaux de la région.

Lizotte, qui avait compasé il y a quelque semaines à peine en cour municipale de Granby, a cette fois, été condamné par un magistrat de la Cour des sessions, le juge Patrick E. Delaney, alors qu'il se présentait au palais de justice de Sweetsburg cette semaine pour recevoir sa sentence relativement à trois accusations de dommages, méfait à la propriété et de vol par effraction.

Le procureur de la couronne, Me Henri Lizotte, a fait remarquer au tribunal que Lizotte avait un dossier judiciaire depuis l'âge de 16 ans et qu'il avait obtenu toutes les chances possibles de retourner dans le droit chemin, mais que l'accusé continuait néanmoins à mépriser la loi.

Me Lizotte a demandé une sentence sévère, voire même exemplaire, dans le cas de Lizotte contre qui pesé également plusieurs autres chefs d'accusations relativement à différents vols commis dans la région.

C'est la raison pour laquelle le juge Delaney a condamné l'accusé à trois années de prison.

MOTOCYCLISTE BLESSE.

Un jeune motocycliste de Granby a été blessé hier après-midi dans une collision entre sa moto et une voiture survenue à l'intersection des rues Paré et York, à Granby. On remarque sur la photo, la victime qui se penche au-dessus de sa moto (mouchoir à la bouche pour empêcher son sang de couler) quelques minutes avant que les policiers municipaux arrivent sur les lieux et que le motocycliste Pierre Dubé soit transporté à l'hôpital St-Joseph.

Intersection des rues Paré et York

Jeune motocycliste blessé dans une collision avec une automobile

GRANBY. — Un jeune motocycliste d'une vingtaine d'années a été blessé vers 5h 45 hier après-midi, à l'intersection des rues Paré et York, à Granby, lorsqu'il est entré en collision avec une automobile.

Il s'agit de Pierre Dubé, de Granby. Celui-ci descendait la rue York, alors que l'automobiliste qui a été impliqué dans la collision avançait du sud au nord sur la rue Paré.

Le blessé, qui saignait dans la figure, a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Granby par l'auto-patrouille de la sûreté municipale, lorsque celle-ci arriva sur les lieux.

\$100 de dommages

L'automobiliste impliqué dans la collision est M. Hervé Laplante, du 83 rue Gill, à Granby. Sa voiture a subi pour environ \$100 de dommages, pendant que le motocycliste était sciemment avarié.

Quelques autres accidents se sont produits au cours de la journée d'hier dans les limites de la cité de Granby.

Notre-Dame et St-Charles

Deux automobiles sont entrées en collision à l'intersection des rues Notre-Dame et

St-Charles, à Granby, vers 8h 52 a.m. M. Alfred Desmarais, 53 ans, du 120 rue St-Charles sud, à Granby, a vu sa voiture avariée pour \$250 de dommages pendant que M. Eugène A. Deschambault, 65 ans, du 732 rue Principale, à Granby, voyait son automobile subir pour \$150 de dommages.

Rue Cowie

Par ailleurs, une autre collision survenue en face du 121 de la rue Cowie, à Granby, hier matin, à 8h 25, a causé pour \$205 de dommages aux véhicules impliqués.

Il s'agit de la voiture que conduisait Mme Gabrielle Jodoin, du 381 rue Fréchette, à Granby, et celle au volant de laquelle se trouvait M. Normand A. Stone, 41 ans, du 61 rue Vittie, à Granby. La voiture de Mme Jodoin a été endommagée pour \$45 et celle de M. Stone, pour \$160.

Hold-up de \$6,000 à St-Pie

ST-PIE, (PC). — Deux bandits armés se sont emparés mardi d'environ \$6,000 de la Caisse populaire de St-Pie, à 55 milles à l'est de Montréal. Les bandits n'ont pas tiré de coup de feu.

Etablissement d'endroits de villégiature pour toute la population

Le conseil achèterait tout le contour du lac de Granby

GRANBY. — Les membres du conseil municipal de Granby projettent de se porter acquéreur de tout le contour du lac de Granby afin d'y établir sur les rives des endroits de villégiature qui pourront être mis au service de toute la population et non seulement d'individus en particulier.

Ce projet, il va sans dire, est conditionné à celui du creusage du lac pour en faire deux bassins pouvant contenir jusqu'à 700 millions de gallons d'eau.

Les démarches entreprises par le conseil l'an dernier lors du projet de bassin pour se porter acquéreur des terrains riverains seront donc poursuivies afin de voir les possibilités d'achat de ces terrains.

On sait que la ville possède déjà une bonne partie de terre longeant la rivière à la suite d'un échange de terrains avec la compagnie Granby Realities il y a quelques semaines, mais il en reste encore beaucoup à acquérir.

Si le conseil réussit à prendre entente avec

les propriétaires riverains, on pourra aménager des endroits de récréation très attrayants tant pour les citoyens de Granby que pour ceux de l'extérieur.

Essais de sol

Par ailleurs, les membres du conseil municipal de Granby ont autorisé la prise d'essais de sol pour déterminer avec plus de précision quelle est la nature du lit de l'étang Henderson. Des essais ont déjà été pris à plusieurs endroits, mais on désire compléter le travail, en prévision des travaux de creusage de cet étang pour en faire deux réservoirs qui seraient appelés Lac Bolvin.

Au sujet de ce réservoir, le maire Trépanier a annoncé lors de la rencontre du conseil municipal de lundi soir, que le projet avait été soumis à la Régie des Eaux du Québec et qu'il avait obtenu une approbation de principe. Ce sont les ingénieurs Lalande, Tétrault et Associés qui auraient entrepris les démarches auprès de la Régie des Eaux.

Locaux utilisés par la Commission scolaire à l'école Ste-Famille

Rencontre mardi pour discuter du nouveau taux de location

GRANBY, (FA). — Les membres de la Commission scolaire de Granby rencontreront mardi prochain les religieuses de l'Immaculée-Conception qui opèrent l'école Ste-Famille à Granby, pour discuter d'un nouveau taux de location des locaux utilisés par la Commission scolaire.

Cette décision a été prise hier soir à la suite d'une assemblée des commissaires, sous la présidence de M. Orpha Choinière.

La communauté religieuse avait fait parvenir une lettre signée par la R.S. Marie-du-Calvaire, pour aviser la Commission scolaire que les

taux de location actuellement en vigueur pour leur institution située sur la rue Dufferin, seraient modifiés.

\$10,000

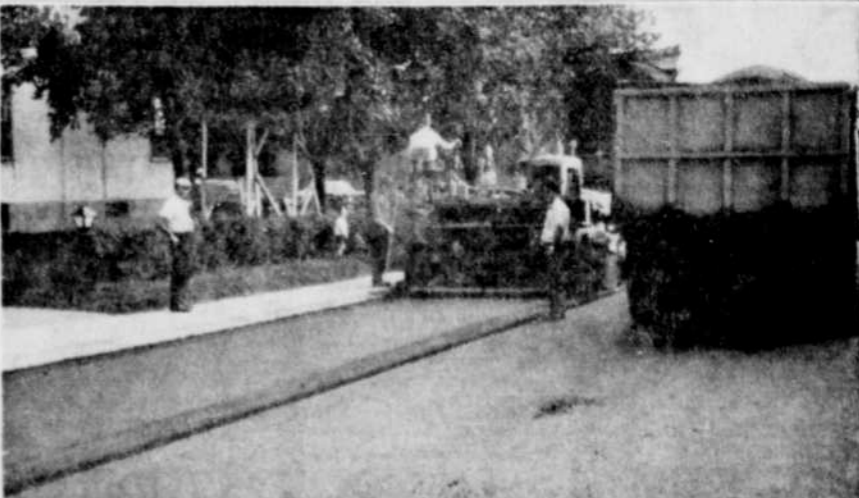
Actuellement, la Commission scolaire paie à la communauté la somme annuelle de \$10,000 pour les 12 classes, le parloir et la salle de récréation qu'ils utilisent.

Toutefois, les religieuses prétendent qu'il serait juste et raisonnable de louer leur établissement au taux de \$1,15 le pied carré, pour les 18,600 pieds carrés dont jouit

la Commission scolaire, ce qui ferait un taux annuel de location de \$21,390.

Il va sans dire que les commissaires ont trouvé cette demande quelque peu exagérée et c'est la raison pour laquelle ils ont décidé de rencontrer les religieuses à ce sujet.

Il semble que si les religieuses ne veulent pas louer leurs locaux pour moins que la somme demandée dans leur lettre, les commissaires se verront dans l'obligation de retirer les élèves qui s'y trouvent pour les loger dans la nouvelle école primaire actuellement en construction rue Calita Lavalée.



PAVAGE DE RUES. — Les travaux de pavage sur les rues touchées par les chantiers de l'égout-collecteur Robinson, à Granby, se sont poursuivis. Cette photo prise hier montre les travaux de pavage en cours actuellement sur la rue St-Antoine Nord, entre le Boulevard Leclerc et la rue York.

(Photo La Tribune, Granby)

A Piopolis

Exposition de l'UCFR

PIEPOLES (JL) — Mlle Rita Chabot, technicienne de Québec, s'est rendue dans le pittoresque village de Piopolis pour juger une exposition d'artisanat présentée par les membres de l'UCFR de cette localité.

Parmi les 280 exhibits présentés, Mlle Léo Isabelle et Eugène Grenier et un prix de fantasia a été décerné à Mme Napoleon Grenier.

Une centaine de visiteurs des cercles environnants sont venus visiter cette exposition.



CLINIQUE — Jean-Pierre Jacques (à droite) et Bill Turgeon (à gauche), ont du pain sur la planche, alors qu'ils organisent la clinique d'instructeurs de hockey qui sera tenue au Centre Mgr Bonin, les 9 et 10 octobre prochain.

Plus de 30 participants attendus à Lac-Mégantic

Clinique pour les instructeurs de hockey les 9 et 10 octobre

LAC-MEGANTIC (GD) — C'est avec un optimisme sur d'eux-mêmes que les responsables de l'organisation d'une clinique d'instruction de hockey pour les instructeurs de hockey mineur qui sera tenue à Lac-Mégantic les 9 et 10 octobre prochain envisagent cette fin de semaine car on ne doute pas un seul instant que le nombre limite de 30 participants sera atteint des premiers jours de l'inscription.

Et l'on est optimiste avec raison : le hockey mineur connaît actuellement à Lac-Mégantic et dans la région une vogue croissante. On veut voir évoluer les jeunes et l'on est prêt à tous les sacrifices pour en faire des joueurs d'avenir.

La clinique s'ouvrira à 10 heures, le 9 octobre. Elle sera dirigée par des instructeurs expérimentés tels que Martial Dumas, Bill Turgeon, Jean-Pierre Jacques, Jules Michaud, Roger Michaud (Dr), Georges Komery et Bertrand Beaulieu.

L'inscription est de \$5 et est remboursable à tous les candidats qui auront participé à toutes les séances du stage.

Un comité a été formé en vue de prendre en main l'organisation de la clinique : il est composé de Bill Turgeon, président, Jean-Pierre Jacques, vice-président, Lyse Lapointe, secrétaire, Jacques Lebrun, Jean Boissard, Georges Komery, Léo Choquette, Charles Girard et Bertrand Beaulieu.

Et avoir volé un téléviseur

Deux ans de prison pour avoir utilisé une signature contrefaite

LAC-MEGANTIC (GD) — Raynald Thibodeau devra purger deux ans de pénitencier pour avoir forgé une fausse signature sur un chèque et pour avoir volé par effraction une télévision dans une résidence privée de Courcelles.

C'est ce qu'a décidé le juge Jean-Louis Pélouin en constatant que Thibodeau avait déjà fait quinze mois de prison sous des accusations semblables.

Pour sa défense, l'individu de Courcelles a déclaré qu'il était sans travail et qu'il était sans le sou.

Vols par effraction : deux jours de prison

LAC-MEGANTIC (GD) — Gaétan Rosa et Raymond Veilleux, tous deux de Lac-Mégantic, ont été condamnés à deux jours de prison après avoir reconnu leur culpabilité à des accusations de vols par effraction commis dans des établissements commerciaux de Lac-Mégantic.

Veilleux devra verser un cautionnement personnel de \$200 tandis que Rosa a été condamné à une amende de \$100 ou, à défaut de paiement, à un mois de prison.

"L'Ecole des femmes" présentée en octobre à Victoriaville

VICTORIOVILLE (MR) — Quelques semaines seulement après leur retour de Londres (en octobre), où ils ont participé au Festival des Arts du Commonwealth, les comédiens du Théâtre du Nouveau Monde seront à Victoriaville, avec la représentation de la pièce "L'Ecole des femmes" de Molière.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (GD) — Eugène Picard était tout anxieux à la pensée d'avoir à témoigner pour la poursuite dans une cause des Sessions de la Paix.

Fort heureusement, il pourra se reposer l'imagination jusqu'au 5 octobre, alors qu'il devra identifier le "corpus délicté".

Philosophes et métaphysiciens auraient beau jeu de discuter quant à savoir qui peut bien avoir en sa possession une pièce de dix sous qui a été volée lors d'une effraction au collège de Fatima et qui a vu trois accusés comparaître en Cour des sessions de la Paix sous ce chef d'accusation.

La séance du conseil de ville de lundi soir a dû être reportée faute de quorum. Les échecs sont hommes de principes et ils suivent fidèlement les retraites paroissiales.

Il faudra beaucoup de ténacité l'an prochain au Mégantic Auto Parts s'il veut remporter un autre championnat de la ligue des Old Timers.

La ville non responsable des dégâts causés par les refoulements d'égouts

COOKSHIRE (A. Ross) — La ville de Cookshire ne se tiendra plus responsable, à l'avenir des dégâts causés par les refoulements d'égouts dans les caves.

Cette décision du conseil vient d'être mise en vigueur par l'adoption d'un nouveau règlement municipal, adopté en vue de protéger la ville contre d'éventuelles poursuites du genre.

Depuis quelques années, la ville a été obligée de payer des dommages subis par des propriétaires de la ville, parce qu'aucun règlement ne régissait ce domaine.

A l'avenir cependant, tout résident qui ne posséderait pas de soupape de sécurité dans son système d'égouts, devra absorber lui-même ses dommages, puisque le règlement municipal vient d'être accepté, pour rendre cette installation obligatoire.

Cookshire participera encore au programme de travaux d'hiver

COOKSHIRE (A. Ross) — Pour une troisième année consécutive, la ville de Cookshire participera cette année, au programme de travaux d'hiver, en vue de combattre le chômage saisonnier.

Un avis de motion vient en effet d'être présenté à cette fin, par un conseiller, et le règlement prévoyant le programme de travaux doit être inévitablement préparé pour adoption lors d'une prochaine réunion régulière.

L'an dernier, la ville avait participé à ce programme et les travaux avaient amené

une dépense de \$11,500 en salaires. Ce montant était sujet à subventions de la part des gouvernements fédéral et provincial, ne laissant à la ville qu'une somme de \$1,150 à absorber.

Le programme de cette année n'ayant pas encore été établi, il est impossible de prévoir quel montant il apportera en salaires aux chômeurs de l'endroit, mais on prévoit que le programme pourrait probablement être presque aussi important que par les années passées.

Satisfaction du maire Beauchesne

Toutes les résolutions faites par les membres du district St-François ont été acceptées

ASBESTOS (JD) — Le maire d'Asbestos, M. J.-M. Beauchesne, s'est dit très heureux du fait que les résolutions présentées par l'Association des cités et villes du district St-François avaient toutes été acceptées au congrès de l'Union des municipalités dont le congrès annuel vient de prendre fin à Montréal.



Me J.-M. Beauchesne

Me Beauchesne a été élu à l'administration de l'Union des municipalités pour la région no 7 qui comprend les villes de Cookshire, East Angus, Scotstown, Asbestos, Bromptonville, Richmond, Windsor, Sherbrooke, Coaticook et Magog.

"La décision de diviser la province en 39 régions nous réjouit car l'Association des cités et villes du district avait moussé ce projet", a-t-il dit. La préparation des diverses résolutions présentées au Congrès a été effectuée en équipe ce qui explique un peu la rapidité avec laquelle elles ont été endossées.

Mairie et échevinage

Pas d'élections en même temps le 13 octobre

DRUMMONDVILLE (JRL) — Même si MM. Raymond Lussier et Philippe Bernier donnaient leur démission lundi prochain au conseil municipal, il ne pourrait y avoir d'élection à la mairie et à l'échevinage, en même temps le 13 octobre, les délais légaux étant maintenant expirés.

Ce sont les renseignements obtenus hier par La Tribune, du greffier de la cité, M. L.-P. Langevin.

D'ailleurs, dans le cas d'échevins qui se présentent à la mairie et qui ne quittent pas la vie municipale, il n'est pas besoin pour le conseil d'accepter la démission des intéressés. Le maire suppléant n'a qu'à décréter la date des élections pour combler la ou les vacances.

La démission doit être présentée et acceptée au conseil, quand un échevin quitte pour de bon la scène municipale. Dans le cas de MM. Lussier et Bernier, la démission pourrait donc être donnée en principe, le 6 octobre seulement, lors de la mise en candidature à la mairie. Les élections devraient être tenues dans les trente jours qui suivent, pour le siège vacant.

Entre Windsor et Bromptonville

Collision sur la 5: deux blessés

WINDSOR (AT) — Deux automobilistes ont été impliqués dans une collision hier soir, sur la route 5, à la hauteur du 15e rang de Windsor, entre Windsor et Bromptonville. Les deux automobilistes ont dû être hospitalisés.

Les blessés, en l'occurrence les deux conducteurs et seuls voyageurs des deux automobiles, sont MM. Bruno Lavoie, de Windsor, et Marcel Deguire, de Bromptonville. Ils sont respectivement âgés de 33 et 28 ans. M. Lavoie souffre de blessures à la bouche et à une cheville. Il a été hospitalisé à l'hôpital St-Louis de Windsor. Quant à M. Deguire il s'est cassé une jambe et a été transporté à l'hôtel Dieu de Sherbrooke.

L'accident s'est produit alors que M. Deguire sortait du rang 15 pour prendre la route no 5. Il a été happé au passage par M. Lavoie qui circulait de Bromptonville vers Windsor.

Le véhicule de M. Deguire est considéré comme perte complète. Quant à M. Lavoie, il aurait subi des dommages matériels de \$1,000.

Les constatations ont été effectuées par la Sûreté provinciale, bureau de Richmond.

A l'étude pour 3,900 et 1,500 élèves

Possibilité d'aménagement d'un complexe polyvalent à Thetford et d'une école à Disraëli

THETFORD MINES (MD) — Un comité d'étude sera formé par la Commission scolaire régionale de l'Amiante afin d'étudier la possibilité de l'aménagement d'un complexe polyvalent autour des deux écoles secondaires de Thetford pour 3,900 élèves, et la construction d'une école polyvalente pour 1,500 élèves à Disraëli. Le rapport de cette commission sera ensuite soumis au ministère de l'Éducation pour approbation. Cette décision fait suite à la résolution du comité de planification qui préconisait l'érection de complexes à Thetford Mines et à Disraëli.

La réalisation de ce projet ajouterait 1,700 places à Thetford Mines, car actuellement les locaux académiques et professionnels de l'école secondaire des garçons, de l'école Albert Carrier et de l'école St-Patrick peuvent accueillir 2,200 élèves. Bien qu'aucune date n'ait encore été fixée, la construction de ces complexes pourrait débuter à l'automne prochain.

La première étape acceptée

La régionale accepte la 1ère étape du calendrier d'opération proposé par le ministère de l'Éducation, mais les deux autres secteurs, soit Leeds Station et Black Lake, demeurent ouverts à des études ultérieures.

De plus, pour que le projet se concrétise à Disraëli, il faudrait que la Commission scolaire de Lambton adhère à la Régionale de l'Amiante, afin que l'école de Disraëli puisse recevoir un nombre suffisant d'élèves, lui permettant d'offrir un éventail plus étendu d'opérations.

Subvention

Le ministère de l'Édu-

Chronique judiciaire

LAC-MEGANTIC (GD) — Gaétan Bolduc, de Courcelles, a été condamné à une peine de prison de 8 jours et il devra en plus verser deux lourdes amendes de \$250 chacune pour avoir été trouvé coupable de recel de marchandises volées.

Alphée Drouin, de St-Georges de Beauce, devra verser une amende de \$10 en plus des frais inhérents à la cause après avoir été trouvé coupable d'une accusation de voies de fait sur la personne de sa sœur. Le procès a donné lieu à une engueulade entre le frère et sa sœur, engueulade qui s'est déroulée dans le plus pur accent "jarret noir", alors que l'accusé disait à la plaignante : "La main doit te trembler d'avoir prêté serment sur l'Évangile... N'oublie pas que tu es sous serment"... A quoi la plaignante ne faisait pas défaut de répondre.

Deux cultivateurs de St-René de Beauce ont écopé de deux jours de prison chacun pour avoir volé du fil de cuivre d'une valeur de \$700.

Le juge Pélouin a pris en considération le fait que Clermont et Gérard Maheux sont respectivement pères de 9 et cinq enfants et qu'ils en sont à leur première comparution en Cour des Sessions de la Paix.

Les témoins devront se présenter comme accusés...

LAC-MEGANTIC (GD) — Les trois absents devaient enregistrer leurs témoignages en marge d'une accusation de conduite dangereuse portée contre un jeune homme de Lac-Mégantic.

Ils devront être présents à l'audition de la cause, le cinq octobre prochain.



"TORNADE" A ROBERTSONVILLE. — L'orage qui a déferlé sur la région de l'amiante lundi soir a pris la force d'une véritable tornade dans le 6e rang de Robertsonville. Le plus touché fut M. Joseph Bisson, qui n'a vu son garage ainsi que la toiture de sa grange emportés par le vent, comme une feuille de ce qui reste du garage. L'automobile qui est à distance de quelque six arpents. La photo du haut montre les dégâts causés à la grange de M. Bisson, et celle du bas illustre papier. Les débris se sont échoués sur ce travail à l'intérieur de ce dernier n'a toutefois pas été endommagé.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

Pour la reconstruction du mur de soutènement de la rue Child

Déboursés exigés: \$131,500

COATICOOK, (AR). — La reconstruction du mur de soutènement de la rue Child, à Coaticook, ainsi que la construction de la voie de détournement de la circulation, en vue de ses travaux, exigeront des déboursés de \$131,500.

Ce montant inclus au règlement, qui a subi les deux lectures réglementaires hier soir, sans toutefois être adopté immédiatement, comprend le mur de soutènement, \$87,089.50, la voie de détournement, \$17,014.14, ainsi que les frais d'ingénieur, d'escompte, d'émissions d'obligations, etc., \$27,397.

Le mur de soutènement sera sujet à une subvention provinciale maximum de \$60,000 tandis que le ministère de la Voirie a également promis une subvention maximum de \$7,500 pour la voie de détournement.

Le mur

Pour ce qui est du mur, deux soumissions ont été reçues hier soir. Chaque soumission comprenait un prix pour les travaux préliminaires ainsi que pour chacun des trois plans de mur qui avaient été présentés.

Ces plans étaient pour un mur genre contrefort, un autre à gravité et finalement un troisième en acier.

Couillard Construction, de Coaticook, a décroché le contrat avec une soumission de \$39,000 pour les travaux préliminaires et de \$48,089.50 pour la construction du mur, à contrefort, soit un prix total de \$87,089.50.

Le plan du mur à contrefort s'est avéré le moins dispendieux puisque la plus basse soumission pour le plan en acier représentait \$12,300 et celui à gravité \$44,290 de plus que le mur à contrefort.

L'autre soumission avait été présentée par Dorilas Grenier, de Sherbrooke, et totalisait \$106,850, pour les mêmes travaux.

Voie de détournement

Pour ce qui est de la voie

de détournement de la circulation, le règlement a également été adopté hier soir. Elle avait été présentée par Couillard Construction, de Coaticook, qui a reçu le contrat, au montant de \$17,014.14.

Autres dépenses

Le règlement présenté hier soir prévoit également des dépenses supplémentaires de l'ordre de \$27,397.

Ces dépenses comprennent les frais de génie, de surveil-

lance, de financement temporaire, des dépenses incidentes et imprévues ainsi que des frais d'escompte et d'émission des obligations.

Le règlement doit recevoir une sanction écrite de Québec avant d'être adopté par le conseil municipal et être présenté aux contribuables, qui devront le sanctionner et autoriser l'emprunt de \$64,000, qui représente les dépenses en dépenses ainsi que les différences entre les subventions provinciales et le coût des travaux.

Premier accident de chasse de la saison à Coaticook

A la chasse aux lièvres il blesse son beau-frère

COATICOOK (MG) — M. Aurélien Arnold se remet des blessures encourues lors du premier accident de chasse de la région de Coaticook. C'est à l'hôpital Ste-Catherine Labouré, de Coaticook, que M. Aurélien Arnold, atteint par des plombs d'une cartouche de calibre 410, se remet de ses blessures et il repose dans un état satisfaisant.

Accident

M. Arnold, de la rue Gendreau, à Coaticook, avait pris part à une excursion de chasse avec son beau-frère, M. Marcel Fournier, du 67 rue Child, à Coaticook. Après que le blessé eut abattu quelques lièvres, il les suspendit à sa ceinture pour ne pas en être encombré.

Pendant qu'il s'occupait à

chercher d'autres pistes sous les tailles de conifères, son compagnon de chasse, M. Fournier, aperçut des lièvres qui bougeaient. Il fit aussitôt feu, pensant en attraper un. Mais au contraire, qu'elle ne fut pas sa surprise de voir son beau-frère se plaindre de douleurs, car il avait reçu des plombs au visage, aux bras et aux cuisses.

Transport à l'hôpital

Ayant été prévenu, M. Ernest Boucher, du rang dix, à Coaticook, sur la ferme de qui le duo chassait, transporta M. Arnold à l'hôpital local. Par la suite, le Dr André Samson, assisté des infirmières de l'hôpital, a prodigué les premiers soins au patient qui doit obtenir son congé sous peu.

Tous les pompiers de Coaticook et une foule de spectateurs sur les lieux

Début d'incendie à l'usine Sheard

Dans les caves, à Cookshire

La ville non responsable des dégâts causés par les refoulements d'égouts

COOKSHIRE, (A. Ross) — La ville de Cookshire ne se tiendra plus responsable, à l'avenir des dégâts causés par les refoulements d'égouts dans les caves.

Cette décision du conseil vient d'être mise en vigueur par l'adoption d'un nouveau règlement municipal, adopté en vue de protéger la ville contre d'éventuelles poursuites du genre.

Depuis quelques années, la

ville a été obligée de payer des dommages subis par des propriétaires de la ville, parce qu'aucun règlement ne régissait ce domaine.

A l'avenir cependant, tout résident qui ne posséderait pas de soupape de sécurité dans son système d'égouts, devra absorber lui-même ses dommages, puisque le règlement municipal vient d'être accepté, pour rendre cette installation obligatoire.

Depuis quelques années, la

ville a été obligée de payer des dommages subis par des propriétaires de la ville, parce qu'aucun règlement ne régissait ce domaine.

A l'avenir cependant, tout résident qui ne posséderait pas de soupape de sécurité dans son système d'égouts, devra absorber lui-même ses dommages, puisque le règlement municipal vient d'être accepté, pour rendre cette installation obligatoire.

Depuis quelques années, la

Depuis quelques années, la

Cookshire participera encore au programme de travaux d'hiver

COOKSHIRE, (A. Ross) — Pour une troisième année consécutive, la ville de Cookshire participera cette année, au programme de travaux d'hiver, en vue de combattre le chômage saisonnier.

Un avis de motion vient en effet d'être présenté à cette fin, par un conseiller, et le règlement prévoyant le programme de travaux doit être incesamment préparé pour adoption lors d'une prochaine réunion régulière.

L'an dernier, la ville avait participé à ce programme et les travaux avaient amené

une dépense de \$11,500 en salaires. Ce montant était sujet à subventions de la part des gouvernements fédéral et provincial, ne laissant à la ville qu'une somme de \$1,150 à absorber.

Le programme de cette année n'ayant pas encore été établi, il est impossible de prévoir quel montant il apportera en salaire aux chômeurs de l'endroit, mais on prévoit que le programme pourrait probablement être presque aussi important que par les années passées.

Au rez-de-chaussée du vieil hôtel de ville de Magog

Plus de marché public après le 16

MAGOG, (JPL) — Lors de la dernière assemblée spéciale du conseil municipal de Magog, les administrateurs municipaux ont autorisé le directeur de police ou son représentant à aviser les vendeurs du

marché public, qu'après le 16 octobre 1965, le rez-de-chaussée du vieil édifice de l'hôtel de ville ne pourra être utilisé comme marché public, et ce tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la bâtisse.

Bientôt à Coaticook

Formation d'une classe pour retardés pédagogiques ?

COATICOOK, (AR) — Il est impossible de dire si elle sera organisée pour la présente année scolaire.

Avant de pouvoir décider quoique ce soit il faudra que les autorités scolaires s'organisent pour faire subir des examens et des tests aux élèves afin de déterminer le quotient intellectuel des enfants.

Selon les déclarations faites, il existerait actuellement au cours primaire, suffisamment d'enfants dont le niveau intellectuel est lent, pour nécessiter la création d'une telle classe spéciale.

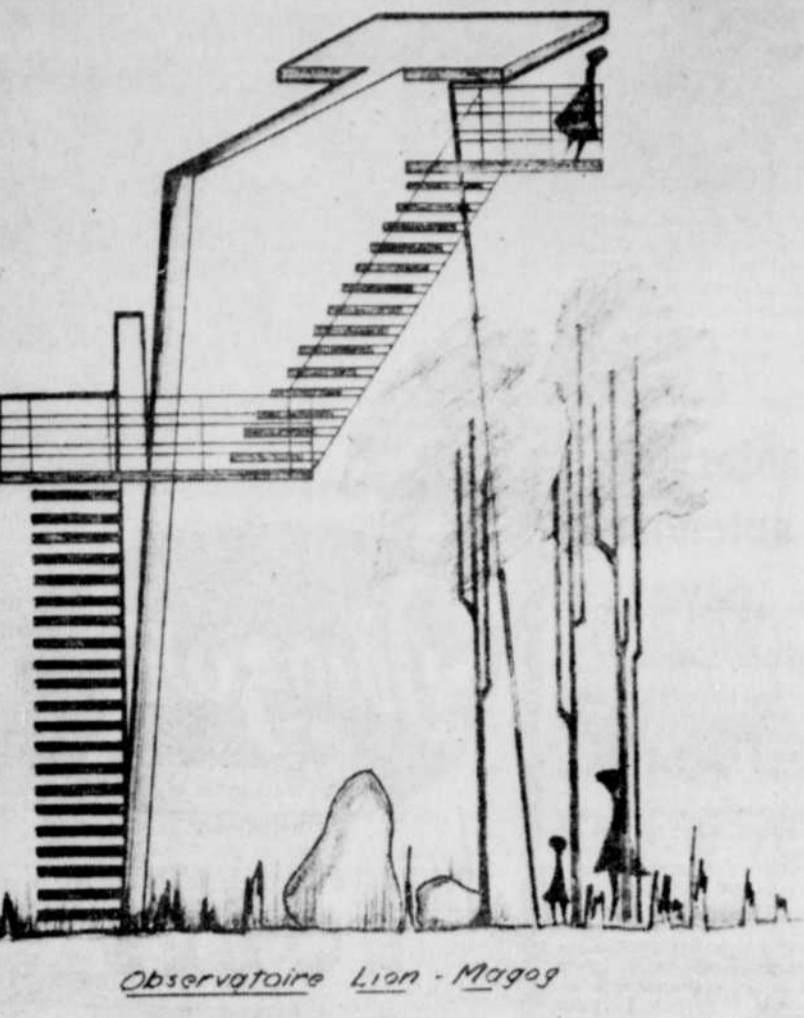
impossible de dire si elle sera organisée pour la présente année scolaire.

Avant de pouvoir décider quoique ce soit il faudra que les autorités scolaires s'organisent pour faire subir des examens et des tests aux élèves afin de déterminer le quotient intellectuel des enfants.

Selon les déclarations faites, il existerait actuellement au cours primaire, suffisamment d'enfants dont le niveau intellectuel est lent, pour nécessiter la création d'une telle classe spéciale.

Homologation du rôle d'évaluation

COLERAIN, (RC) — A une dernière assemblée, les membres du conseil municipal de Coleraine ont adopté une résolution autorisant le maire et le secrétaire à signer le rôle d'évaluation confectionné dans les dernières semaines, pour homologation. Plusieurs plaintes avaient été faites concernant la trop forte évaluation des propriétés, mais le tout s'est très bien arrangé après un peu de discussion. Le total du rôle homologué pour l'année 1965 se chiffre à \$4,536,250.



Observatoire Lion - Magog

PROJET MAJEUR. — Cette photographie représente une esquisse de l'Observatoire qui sera érigé sur l'emplacement du réservoir municipal, rue des Pins, à Magog. On procédera à l'inauguration de ce projet majeur du club local, dimanche prochain. Cet événement est dans les cadres des festivités du 25e anniversaire du club local.

Dévoilé par le club des Lions

Projet majeur: érection d'une galerie observatoire à Magog

MAGOG, (JPL). — Le Club Lions de Magog est heureux de dévoiler enfin son projet majeur, lequel est un hommage à la population toute entière, pour sa générosité inlassable.

Ce projet consiste en l'érection d'une Galerie Observatoire sur l'emplacement du réservoir municipal, situé rue des Pins. Cette galerie n'est qu'une partie du plan d'ensemble qui consistera en un endroit de repos dont pourra jouir toute la population. De la pelouse y sera semée, des bancs y seront installés et une couche de béton bitumineux sera déposée sur une partie de l'emplacement.

Raisons

Plusieurs raisons ont motivé le club Lions à prendre cette décision d'importance.

Parmi les principaux facteurs qui ont influencé cet organisme, il faut voir le fait que cette partie de la cité est passablement achalandée. De plus, la situation topographique de l'endroit est propice à un tel projet et le panorama qui s'offre à la vue est des plus magnifique; la montagne, le lac et la ville toute entière présentent à l'oeil un tableau superbe.

Les membres croient fermement que ce projet sera bien accueilli de la population toute entière.

Civisme

En prenant cette décision, le club Lions de Magog s'est penché sur le côté civisme lequel est un des champs d'action du Lionisme. Il inscrit dans son code d'éthique, ses objectifs et son emblème, les bases essentielles du bon ci-

visme. Ce dernier doit être étudié, compris, pratiqué et vécu afin qu'il soit justifié à travers le monde.

Philosophie

Bien que l'application de ce principe puisse forcément changer de décade en décade, il forme néanmoins une philosophie vivante.

Le club tient à préciser avec insistance que les œuvres charitables, qu'il patronne ne seront aucunement affectées financièrement, puisque le montant nécessaire à la construction d'un tel projet a été accumulé par de minimes sommes à chaque année.

L'inauguration de ce projet majeur aura lieu dimanche prochain à 4 h. 30, sur la rue des Pins. Cette cérémonie sera suivie d'une réception civique à l'hôtel Union.

Expansion prévue pour l'an prochain

Une saison réussie pour la ligue de balle-molle des jeunes à Magog

MAGOG, (JPL) — Environ une centaine de jeunes ont participé, au cours de la saison qui se termine, aux activités de la Belle Ligue de balle-molle des jeunes de Magog. Trois clubs formaient le circuit juvénile et cinq autres équipes groupaient des joueurs de 12 à 14 ans. Grâce à l'encouragement de la population et à la bonne conduite de ces jeunes joueurs, cette saison a été des plus réussies et dès l'an prochain la direction de la belle ligue de balle-molle des jeunes procédera à l'expansion de ses clubs dans les deux circuits existants présentement. Par ailleurs, un projet pour la formation d'une ligue de balle-molle de calibre pee-wee chez nos jeunes est à l'étude. C'est donc dire qu'il y a encore beaucoup de travail à faire, mais avec la bonne collaboration que nous avons présentement, la tâche nous est simplifiée.

C'est ce que déclarait M. Georges Labelle, organisateur de la Belle Ligue de Balle-Molle de Magog et M. C. lors de la soirée de clôture des activités, tenue à la salle des gardes paroissiales de Ste-Marguerite-Marie, rue Principale est, à Magog.

Personnalités

Plusieurs personnalités ont assisté à cette soirée, on remarquait en plus de M. Labelle, le président, M. Marcel Fontaine, Mgr Origène Vel, curé de la paroisse Ste-Marguerite-Marie; M. Adolphe Lussier, président des gardes paroissiales de la même paroisse; M. Ernest Simard, bienfaiteur de la ligue; M. Sylvio Bégin, représentant de l'OTJ locale; M. Bernard "Jim" Lizotte, organisateur de la section baseball de l'OTJ; M. Noël Lacasse, directeur du collège Ste-Marguerite-Marie; M. Georges Racette, ins-

tructeur d'une équipe de balle-molle féminine; M. Fernand Simard, représentant de la cie Dominion Textile; M. David Ruel, du département des Parcs de la cité; M. Jos Poirier, arbitre; et M. Gerry Cliche, pilote du Gendron. D'ailleurs, MM. Fernand Côté, René Teasdale, Roland Gendron, Irénée Gilbert Donald Mercier, Guy Boutin, représentaient les commanditaires des équipes.

Trophées

Un total de 48 trophées individuels ont été remis aux jeunes joueurs. Après la remise, ces derniers ont offert une montre bracelet à M. Georges Labelle, organisateur. M. Labelle a remercié le journal La Tribune pour la publicité accordée à son organisation.

M. Réal Plante, du 55 St-Jérôme, a été l'heureux gagnant du tirage organisé pour venir en aide financièrement à la ligue.



PLAQUE-SOUVENIR. — Au nom de tous les jeunes joueurs de la Belle Ligue de Balle-Molle de Magog, Mgr Vel, curé de la paroisse Ste-Marguerite Marie, remet une plaque-souvenir à M. Ernest Simard, en reconnaissance de services rendus. A gauche, M. G. Labelle organisateur, et à droite, M. Marcel Fontaine, président. (Photo La Tribune, par J.-P. Lacasse)



CELEBRATIONS. — Il est de plus en plus question des célébrations du 25e anniversaire du Club Lions de Magog, et le bureau de l'Association Touristique Magog-Orford a pris l'initiative fort louable d'ailleurs, de placer une annonce de façon à ce que les touristes de passage à Magog soient avisés de ces festivités, qui auront lieu en fin de semaine. (Photo La Tribune, par J.-P. Lacasse)

En quelques lignes

COATICOOK, (AR). — La Commission scolaire a décidé de défrayer elle-même le coût de trois des quatre cahiers d'exercices mis à la disposition des enfants de la première année du cours dynamique. Les commissaires ont pris cette décision en déclarant que, vu que la décision de faire une expérience du cours dynamique est venue de la commission, il ne serait pas logique de faire payer aux parents cette expérience tentée.

Les conseillers de Coaticook n'ont pas encore trouvé une solution au problème de l'eau, de la rue Frontenac, qui se déverse sur les propriétés privées. Cette rue est assise sur le roc et par conséquent il serait très dispendieux d'y creuser une tranchée d'écoulement, mais il faut tout de même que le problème, mis à l'étude, se règle. Un conseiller a même proposé de faire l'achat de la propriété privée concernée, pour solutionner le problème.

Les commissaires tenteront de conclure une entente avec le professeur de culture physique de l'école secondaire Albert L'Heureux, pour que les élèves du cours primaire, qui sont installés dans cette école, puissent bénéficier de ces cours. Les démarches nécessaires ont été entreprises.

Chronique municipale

MAGOG, (JPL) — MM. Fernand et Gaetan Bessette ont fait parvenir une lettre au conseil avisant qu'à la demande des autorités municipales, le dépôt sera ouvert le samedi de 1 heure à 5 heures de l'après-midi.

Les soumissions reçues pour l'achat de 17 manteaux de pluie, réversibles, pour le département de police, ont été mises à l'étude. Ces soumissions sont les suivantes: Pete Laviolette, \$821.69, R. Beaudry, \$711.79, et J.-P. Gaudreau, \$885.65.

Par ailleurs, les édiles ont accepté la plus basse soumission, soit celle de Roland Laforest, au prix total de \$305.28, pour l'achat de 17 paires de chaussures pour le département de police. L'autre soumissionnaire était Ernest Lapalme et le montant était de \$342.38.

Les membres du conseil qui le desirant ainsi que le secrétaire-trésorier et son assistant sont autorisés à suivre, aux frais de la cité, les cours d'administration municipale à l'Université de Sherbrooke.

Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer au nom de la cité, un bail entre la cité et le Club Lions de Magog Inc., autorisant cette dernière corporation à ériger un poste observatoire sur une partie de terrain située sur la rue des Pins, à l'ouest du réservoir de la cité de Magog.

Les administrateurs municipaux ont accepté la plus basse soumission pour la réparation d'un camion Fargo 1963. Modern Body Works, Eng., effectuera le travail pour un montant total de \$128.26.

Le maire et le secrétaire-trésorier ont été autorisés à signer un contrat de servitude de passage en faveur de la Cité de Sherbrooke pour la pose et l'entretien d'une conduite d'aduction et accessoires sous une partie de la rue Nicholas Viel et sous les lots 19/343, 19/208 et 19/163, rang XI, Canton Magog-Hatley, maintenant annexé à la cité de Magog.

Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat pour acheter de M. Hector Pothier, une parcelle de terrain pour rayon de courbure à l'intersection des rues Fontaine et Fraser, partie du lot 5/6/9, et ce en conformité avec le certificat de localisation préparé par M. Germain Rivard, arpenteur-géomètre, en date du 1er septembre 1965.

COOKSHIRE, (AR) — La ville de Cookshire vient de décider d'adhérer au nouveau Comité économique régional, qui vient d'être formé à Sherbrooke. A la suite de cette acceptation, le conseil municipal de l'endroit a désigné le maire, M. le Dr Denis St-Jacques, ainsi que M. Jean-Paul Dionne, un conseiller, comme représentants de la ville auprès du comité.

Une autre délégation a également été acceptée, par la même occasion. Il s'agit de M. Eugène McClure, le secrétaire-trésorier de la ville, que le conseil a désigné pour suivre les cours d'administration municipale dispensés à l'Université de Sherbrooke, cette année.

A Coaticook

Début prochain des cours de ballet

COATICOOK, (NG) — Des cours de ballet débuteront prochainement à Coaticook. Ceux qui désirent s'inscrire à ces cours de ballet devront le faire avant samedi le 26 octobre prochain, en s'adressant à la bibliothèque publique, rue de la bibliothèque municipal de Coaticook.

Pour la reconstruction du mur de soutènement de la rue Child

Déboursés exigés: \$131,500

COATICOOK, (AR). — La reconstruction du mur de soutènement de la rue Child, à Coaticook, ainsi que la construction de la voie de détournement de la circulation, en vue de ses travaux, exigeront des déboursés de \$131,500.

Ce montant inclus au règlement qui a subi les deux lectures réglementaires hier soir, sans toutefois être adopté immédiatement, comprend le mur de soutènement, \$87,089.50, la voie de détournement, \$17,014.14, ainsi que les frais d'ingénieur, d'escompte, d'émissions d'obligations, etc. \$27,397.

Le mur de soutènement sera sujet à une subvention provinciale maximum de \$60,000 tandis que le ministère de la Voirie a également promis une subvention maximum de \$7,500 pour la voie de détournement.

Le mur

Pour ce qui est du mur, deux soumissions ont été reçues hier soir. Chaque soumission comprenait un prix pour les travaux préliminaires ainsi que pour chacun des trois plans de mur qui avaient été présentés.

Ces plans étaient pour un mur genre contrefort, un autre à gravité et finalement un troisième en acier. Couillard Construction, de Coaticook, a décroché le contrat avec une soumission de \$39,000 pour les travaux préliminaires et de \$48,089.50 pour la construction du mur, à contrefort, soit un prix total de \$87,089.50.

Le plan du mur à contrefort s'est avéré le moins dispendieux puisque la plus basse soumission pour le plan en acier représentait \$12,300 et celui à gravité \$44,200 de plus que le mur à contrefort.

L'autre soumission avait été présentée par Dorias Grenier, de Sherbrooke, et totalisait \$106,850, pour les mêmes travaux.

Voie de détournement

Pour ce qui est de la voie

de détournement de la circulation, qui doit être construite avant que les travaux du mur ne commencent, une seule soumission a été reçue. Elle avait été présentée par Couillard Construction, de Coaticook, qui a reçu le contrat, au montant de \$17,014.14.

Autres dépenses

Le règlement présenté hier soir prévoit également des dépenses supplémentaires de l'ordre de \$27,397.

Ces dépenses comprennent les frais de génie, de surveillance,

Premier accident de chasse de la saison à Coaticook

A la chasse aux lièvres il blesse son beau-frère

COATICOOK (MG) — M. Aurélien Arnold se remet des blessures encourues lors du premier accident de chasse de la région de Coaticook. C'est à l'hôpital Ste-Catherine Labouré, de Coaticook, que M. Aurélien Arnold, atteint par des plombs d'une cartouche de calibre 410, se remet de ses blessures et il repose dans un état satisfaisant.

Accident

M. Arnold, de la rue Gendreau, à Coaticook, avait pris part à une excursion de chasse avec son beau-frère, M. Marcel Fournier, du 67 rue Child, à Coaticook. Après que le blessé eut abattu quelques lièvres, il les suspendit à sa ceinture pour ne pas en être encombré.

Pendant qu'il s'occupait à

chercher d'autres pistes sous les tiges de confères, son compagnon de chasse, M. Fournier, aperçut des lièvres qui bougeaient. Il fit aussitôt feu, pensant en attraper un. Mais au contraire, qu'elle ne fut pas sa surprise de voir son beau-frère se plaignant de douleurs, car il avait reçu des plombs au visage, aux bras et aux cuisses.

Transport à l'hôpital

Ayant été prévenu, M. Ernest Boucher, du rang dix, à Coaticook, sur la ferme de qui le duo chassait, transporta M. Arnold à l'hôpital local. Par la suite, le Dr André Samson, assisté des infirmières de l'hôpital, a prodigué les premiers soins au patient qui doit obtenir son congé sous peu.

Tous les pompiers de Coaticook et une foule de spectateurs sur les lieux

Début d'incendie à l'usine Sheard

Dans les caves, à Cookshire

La ville non responsable des dégâts causés par les refoulements d'égouts

COOKSHIRE, (A. Ross) — La ville de Cookshire ne se tiendra plus responsable, à l'avenir des dégâts causés par les refoulements d'égouts dans les caves.

Cette décision du conseil vient d'être mise en vigueur par l'adoption d'un nouveau règlement municipal, adopté en vue de protéger la ville contre d'éventuelles poursuites du genre.

Depuis quelques années, la

ville a été obligée de payer des dommages subis par des propriétaires de la ville, parce qu'aucun règlement ne régissait ce domaine.

L'avenir cependant, tout résidant qui ne posséderait pas de souteau de sécurité dans son système d'égouts, devra absorber lui-même ses dommages, puisque le règlement municipal vient d'être accepté, pour rendre cette installation obligatoire.

Les dommages sont très peu élevés et se limiteraient à la quantité de flâsse de laine qui se trouvait dans cette cave, puisque la machine elle-même n'a pas été endommagée.

La sortie simultanée de deux camions, sirènes ouvertes, au milieu de la soirée, a amené sur les lieux une foule de spectateurs qui n'avaient pas eu l'occasion de voir un incendie depuis passablement longtemps à Coaticook.

En effet, aucune sortie des pompiers n'a été enregistrée dans cette ville au cours du mois de juillet, alors que les sapeurs n'ont été appelés qu'à deux reprises au cours du mois d'août, pour laver la rue où de l'essence avait été répandue.

Le programme de cette année n'ayant pas encore été établi, il est impossible de prévoir quel montant il apportera en salaire aux chômeurs de l'endroit, mais on prévoit que le programme pourrait probablement être presque aussi important que par les années passées.

Au rez-de-chaussée du vieil hôtel de ville de Magog

Plus de marché public après le 16

MAGOG, (JPL) — Lors de la dernière assemblée spéciale du conseil municipal de Magog, les administrateurs municipaux ont autorisé le directeur de police ou son représentant à aviser les vendeurs du

marché public, qu'après le 16 octobre 1965, le rez-de-chaussée du vieil édifice de l'hôtel de ville ne pourra être utilisé comme marché public, et ce tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la bâtisse.

Entreposage

Après cette date, par la suite d'une entente écrite avec le conseil, Omide Gagné Inc., sera autorisée à occuper le rez-de-chaussée du vieil immeuble, pour fins d'entreposage de matériaux qui serviront à la construction du nouvel hôtel de ville, et ce en vue d'éviter certains délais de livraison.

Bientôt à Coaticook

Formation d'une classe pour retardés pédagogiques ?

COATICOOK, (AR) — Il est possible qu'une classe spéciale pour retardés pédagogiques soit bientôt fermée, au niveau primaire, à Coaticook.

Ce genre de classe, pour les jeunes élèves du primaire, n'existe pas encore à Coaticook, même si une telle expérience a déjà été tentée, puis passée et s'était avérée très fructueuse.

Les commissaires qui viennent d'être saisis du projet, ont décidé d'étudier sérieusement la possibilité d'une telle organisation. Il est cependant

impossible de dire si elle sera organisée pour la présente année scolaire.

Avant de pouvoir décider quoique ce soit il faudra que les autorités scolaires s'organisent pour faire subir des examens et des tests aux élèves afin de déterminer le quotient intellectuel des enfants. Selon les déclarations faites, il existerait actuellement au cours primaire, suffisamment d'enfants dont le niveau intellectuel est lent, pour nécessiter la création d'une telle classe spéciale.

Homologation du rôle d'évaluation

COLERAIN, (RC) — A une dernière assemblée, les membres du conseil municipal de Coleraine ont adopté une résolution autorisant le maire et le secrétaire à signer le rôle d'évaluation confectionné dans les dernières semaines, pour homologation. Plusieurs plaintes avaient été faites concernant la trop forte évaluation des propriétés, mais le tout s'est très bien arrangé après un peu de discussion. Le total du rôle homologué pour l'année 1965 se chiffre à \$4,636,250.

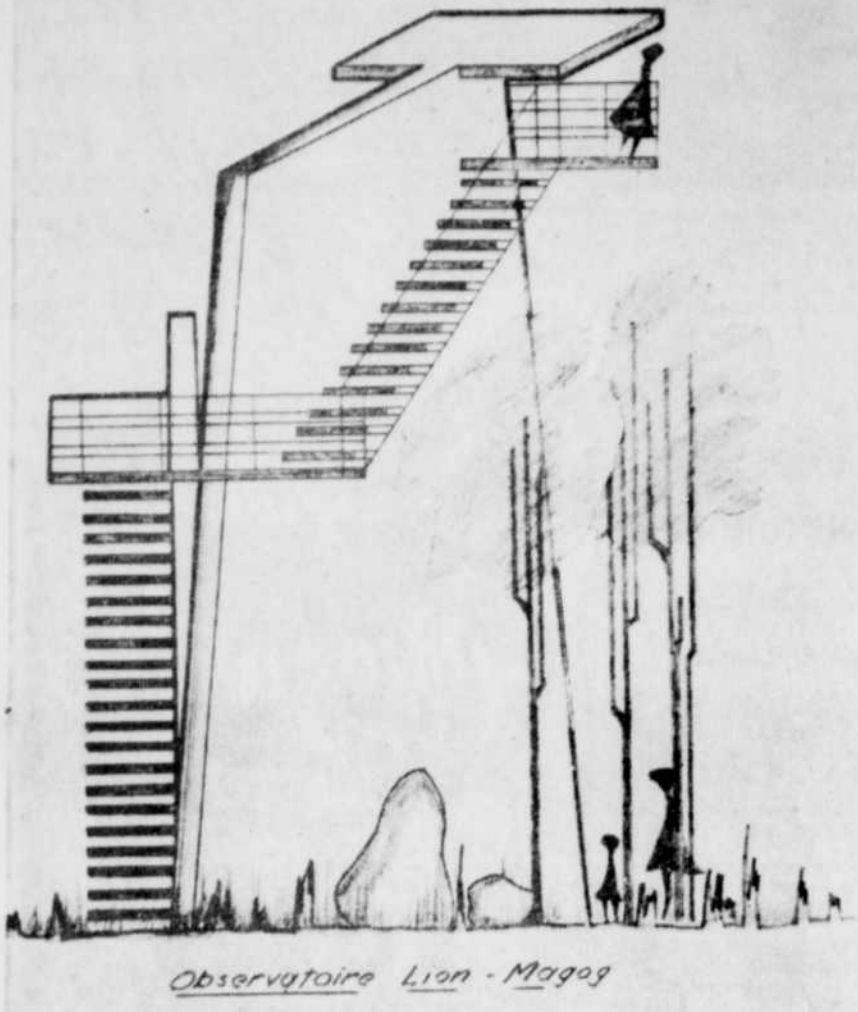
A Coaticook

Début prochain des cours de ballet

COATICOOK, (NG) — Des cours de ballet débuteront bientôt à Coaticook.

En effet, ces cours seront donnés encore cette année par Mme Carole Chartier. Ces cours sont organisés en collaboration avec le centre culturel de la bibliothèque municipale de Coaticook.

Ceux qui désirent s'inscrire à ces cours de ballet devront le faire avant samedi le 20 octobre prochain, en s'adressant à la bibliothèque publique.



Observatoire Lion - Magog

PROJET MAJEUR — Cette photographie représente une esquisse de l'Observatoire qui sera érigé sur l'emplacement du réservoir municipal, rue des Pins, à Magog. On procédera à l'inauguration de ce projet majeur du club local, dimanche prochain. Cet événement est dans les cadres des festivités du 25e anniversaire du club local.

Dévoilé par le club des Lions

Projet majeur: érection d'une galerie observatoire à Magog

MAGOG, (JPL) — Le Club Lions de Magog est heureux de dévoiler enfin son projet majeur, lequel est un hommage à la population toute entière, pour sa générosité inlassable.

Cette galerie n'est qu'une partie du plan d'ensemble qui consistera en un endroit de repos dont jouira toute la population. De la pelouse y sera semée, des bancs y seront installés, et une couche de béton bitumineux sera déposée sur une partie de l'emplacement.

Raisons

Plusieurs raisons ont motivé le club Lions à prendre cette décision d'importance.

Parmi les principaux facteurs qui ont influencé cet organisme, il faut voir le fait que cette partie de la cité est passablement achalandée. De plus, la situation topographique de l'endroit est propice à un tel projet et le panorama qui s'offre à la vue est des plus magnifiques; la montagne, le lac et la ville toute entière présentent à l'œil un tableau superbe.

Les membres croient fermement que ce projet sera bien accueilli de la population toute entière.

Civisme

En prenant cette décision, le club Lions de Magog s'est penché sur le côté civisme lequel est un des champs d'action du Lionisme. Il inscrit dans son code d'éthique, ses objectifs et son emblème, les bases essentielles du bon civisme.

Ce dernier doit être étudié, compris, pratiqué et vécu afin qu'il soit justifié à travers le monde.

Philosophie

Bien que l'application de ce principe puisse forcément changer de décade en décade, il forme néanmoins une philosophie vivante.

Le club tient à préciser avec insistance que les œuvres charitables qu'il patronne ne seront aucunement affectées financièrement, puisque le montant nécessaire à la construction d'un tel projet a été accumulé par de minimes sommes à chaque année.

L'inauguration de ce projet majeur aura lieu dimanche prochain à 4 h. 30, sur la rue des Pins. Cette cérémonie sera suivie d'une réception civique à l'hôtel Union.

Expansion prévue pour l'an prochain

Une saison réussie pour la ligue de balle-molle des jeunes à Magog

MAGOG, (JPL) — Environ une centaine de jeunes ont participé, au cours de la saison qui se termine, aux activités de la Belle Ligue de balle-molle des jeunes de Magog. Trois clubs formaient le circuit juvénile et cinq autres équipes groupaient des joueurs de 12 à 14 ans. Grâce à l'encouragement de la population et à la bonne conduite de ces jeunes joueurs, cette saison a été des plus réussies et dès l'an prochain la direction de la belle ligue de balle-molle des jeunes procédera à l'expansion de ses clubs dans les deux circuits existants présentement. Par ailleurs, un projet pour la formation d'une ligue de balle-molle de calibre peewee chez nos jeunes est à l'étude. C'est donc dire qu'il y a encore beaucoup de travail à faire, mais avec la bonne collaboration que nous avons présentement, la tâche nous est simplifiée.

C'est ce que déclarait M. Georges Labelle, organisateur de la Belle Ligue de Balle-Molle de Magog et M. C. lors de la soirée de clôture des activités, tenue à la salle des gardes paroissiales de Ste-Marguerite-Marie, rue Principale est, à Magog.

Personnalités

Plusieurs personnalités ont assisté à cette soirée, on remarquait en plus de M. Labelle, le président, M. Marcel Fontaine, Mgr Origène Vel, curé de la paroisse Ste-Marguerite-Marie, M. Adélard Lussier, président des gardes paroissiales de la même paroisse, M. Ernest Simard, bienfaiteur de la ligue, M. Silvio Bégin, représentant de l'OTJ locale, M. Bernard "Jim" Liotte, organisateur de la section baseball de l'OTJ, M. Noël Lacasse, directeur des écoles Ste-Marguerite-Marie, M. Georges Racette, ins-

tructeur d'une équipe de balle-molle féminine, M. Fernand Simard, représentant de la Cie Dominion Textile; M. David Ruel, du département des Parcs de la cité; M. Jos Poirier, arbitre; et M. Gerry Cléche, pilote du Gendron. D'ailleurs, MM. Fernand Côté, René Teasdale, Roland Gendron, Irène Gilbert Donald Mercier, Guy Boutin, représentaient les commanditaires des équipes.

Trognées

Un total de 48 trophées individuels ont été remis aux jeunes joueurs. Après la remise, ces derniers ont offert une montre bracelet à M. Georges Labelle, organisateur. M. Labelle a remercié le journal La Tribune pour la publicité accordée à son organisation.

M. Réal Plante, du 55 St-Jérôme, a été l'heureux gagnant du tirage organisé pour venir en aide financièrement à la ligue.



PLAQUE-SOUVENIR — Au nom de tous les jeunes joueurs de la Belle Ligue de Balle-Molle de Magog, Mgr Vel, curé de la paroisse Ste-Marguerite-Marie, remet une plaque-souvenir à M. Ernest Simard, en reconnaissance de services rendus. A gauche, M. G. Labelle organisateur, et à droite, M. Marcel Fontaine, président.

(Photo La Tribune, par J.-P. Lacasse)